



LE DEVOIR



LES ARTS

La réalité métaphorique
de Métaforia

Page C 1

LIVRES

Inédit: un avant-goût de
Visages de l'aube, de Nancy Huston

Page D 1

Vol. XCI N° 294

LES SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 DÉCEMBRE 2000

1,95 \$ + TAXES = 2,25 \$

Tourbillon de Noël



Maxime, comme des millions d'enfants, se fera peut-être emporter par la folle excitation de Noël.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Indigestion de cadeaux

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

La dernière émission du Monde de Charlotte commençait sur une note plutôt amusante. Vous l'avez vue? L'adorable petite Charlotte, âgée de huit ans, entrait la mine basse chez son psy, lui annonçant qu'elle était en peine d'amour. En peine d'amour de qui? L'interrogea l'autre d'un air mi-amusé, mi-compatissant. «Je suis en peine d'amour de Noël...», répondit la puce d'un air dépit.

Que procure Noël aux enfants, en effet, outre une excitation grandiose, des papillotes dans l'estomac devant l'avalanche de cadeaux déposés sous l'arbre et deux semaines de vacances où tout est permis? «On ne peut pas vraiment parler de dépression, mais il est vrai que, dans plusieurs cas, les enfants sont un peu perturbés par le fait de devoir reprendre la routine après deux semaines de perturbations», explique François Laroche, président de l'Association québécoise des psychologues scolaires. Ce n'est pas juste une

question de surabondance de cadeaux, c'est aussi le fait de devoir reprendre la routine après une période de fête continue.»

Surabondance de cadeaux, vous dites? Combien y a-t-il maintenant de ces petits enfants — rois ou non — à crouler sous l'avalanche de cadeaux le 24 au soir? L'an dernier, la mère que je suis était littéralement scandalisée devant l'amoncellement de paquets colorés qui s'étalait devant mon bambin de quatre ans. Lui-même assommé par tant de gentillesse — et de choux! —, Benjamin regardait à peine le contenu de ce qu'il venait de déballer de son papier pour attraper le prochain paquet qu'on lui tendait.

Il fallut que les parents que nous sommes intervenions gentiment pour rappeler qu'il valait mieux prendre un minimum de quelques secondes, histoire d'apprécier le contenu de la boîte, voire la boîte elle-même, et courir embrasser le responsable de cette petite flambée de plaisir. «Non non, laissez-le, laissez-le faire», nous a-t-on alors répondu, flamèches dans les yeux, alors que le petit mousse était perdu dans un amas de papier brillant, ne sachant

plus tellement à quel saint se vouer. Et au suivant!

Le mal était pourtant fait. L'effet était mince, mais très présent. Dans les jours qui suivirent cette orgie de présents — il y en avait certainement pas loin d'une quarantaine, pour un seul bout de chou de quatre ans —, l'enfant semblait être en quête de la «surprise» quotidienne. «C'est quoi ma surprise aujourd'hui, maman?»

VOIR PAGE A 12: CADEAUX

Lire aussi:

- Mad Dog, un clochard généreux, page A 7
- Bouchard a failli rompre avec la tradition des paniers de Noël, page A 8
- Elizabeth Driver, historienne de la bouffe, page A 9
- «L'important, c'est de s'aimer les uns les autres», page A 12
- Noël, l'heure solennelle et gourmande, page B 12

Les cruches de Noël...

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Noël est tout près. À propos, que célèbre-t-on? La Nativité? Oui, mais encore? Plus tôt cette semaine, nous avons évalué les connaissances religieuses de 25 jeunes âgés de 17 à 25 ans, nés de parents québécois francophones et pris au vol en plein magasinage des Fêtes au centre-ville de Montréal. Où Jésus est-il né, selon la tradition? Que lui ont offert les rois mages? Qui sont son père et sa mère? Et, en prime, une colle: pouvez-vous réciter le Notre Père, là, maintenant, devant la Laura Secord? Résultat: aïe, aïe, aïe!

La bonne nouvelle? Chez tous les jeunes interrogés, il y a unanimité: Jésus est bel et bien né en Israël

VOIR PAGE A 12: CRUCHES

À nos lecteurs

Comme c'est la tradition, *Le Devoir* marque une pause à l'occasion de la fête de la Nativité. La prochaine publication aura donc lieu le mercredi 27 décembre. En attendant, toute l'équipe du journal est heureuse de souhaiter à tous un très joyeux Noël.

INDEX

Annonces.....	B 10	Idées.....	A 11
Avis publics..	B 4	Monde.....	B 9
Bourse.....	B 8	Mots croisés..	B 4
Carrières.....	B 5	Météo.....	B 4
Économie.....	B 1	Plaisirs.....	B 12
Éditorial.....	A 10	Sports.....	B 11
Fonds.....	B 6		

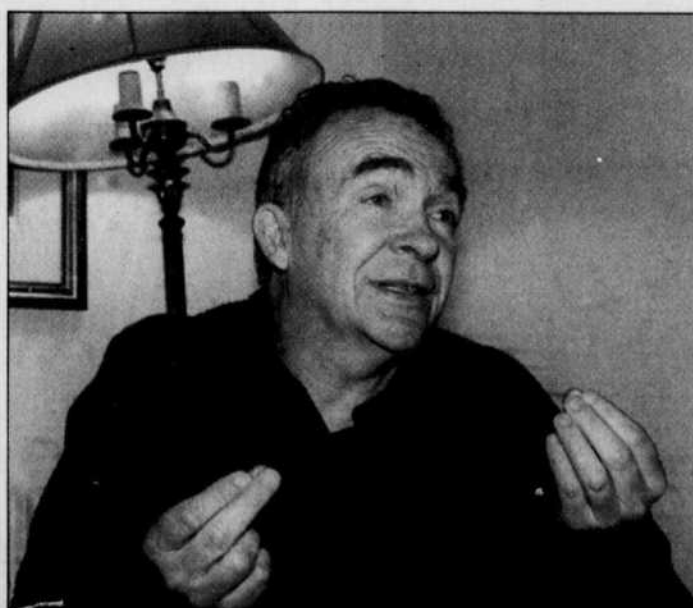
Le langage du don

Déjà, les cadeaux s'accumulent au pied du sapin. Et dans quelques heures, des dons, de toutes formes, de toutes tailles et de toutes valeurs, s'échangeront, entre amis, entre membres d'une même famille. Le temps des Fêtes est la période par excellence pour célébrer l'échange. Mais c'est le don véritable, libre et gratuit, dont Jacques T. Godbout tente de capter l'essence dans son dernier essai, *Le Don, la Dette et l'Identité*, publié chez Boréal.

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Les gens aiment donner. Ils donnent même beaucoup, constate le sociologue. Le don incarne la confiance. Et sans confiance, dit-il, il n'y a pas de société. Mais le don est aussi exigeant, et il peut être source de malentendu, de conflit même. Il peut créer une dette encombrante, ou porter malheur comme le cheval de bois rempli de soldats donné par les Grecs aux Troyens. «Je crains les Grecs, même quand ils font des offrandes», avait d'ailleurs prévenu un grand prêtre.

Le philosophe Sénèque a attribué au don, par opposition à l'échange, au marché, une définition idéale. «L'un doit oublier à l'instant ce qu'il a donné, l'autre n'oublier jamais ce qu'il a reçu.» En tant que geste libre et gratuit, le don se distingue de l'obligation et du devoir. Car le don est arbitraire. Il circule, partout, selon le bon vouloir de chacun et le lien qui l'unit aux autres. C'est ce qui fait sa richesse et sa limite. Pour tenter de définir le don et



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le sociologue Jacques T. Godbout

son incidence sur le réseau familial, Jacques T. Godbout, un sociologue, a effectué une enquête auprès de 41 personnes affiliées à sept réseaux de relations, que ce soit en

tant que frères et sœurs, conjoints, oncles et tantes, neveux et nièces ou beaux-frères et belles-sœurs.

VOIR PAGE A 12: LANGAGE

Fusions municipales

La guerre judiciaire s'organise

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

La contestation judiciaire de la loi 170 sur la réorganisation municipale à Montréal se fera sur plusieurs fronts au cours des prochains jours. Après qu'un groupe de citoyens et certaines municipalités, chacune de leur côté, se furent engagés dans cette voie, l'Union des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal (UMBM) a en effet résolu à son tour d'en appeler aux tribunaux dans sa lutte contre le gouvernement.

La décision a été prise hier au terme d'une réunion de stratégie au cours de laquelle les conseillers juridiques de l'UMBM ont fait rapport aux groupes de maires des chances de succès d'une telle forme de contestation. Après plus de deux heures d'exposés,

VOIR PAGE A 12: GUERRE

ÉCONOMIE

Dérapiage chez Air Canada

Soumis à une conjugaison d'impondérables, Air Canada ratera complètement la cible des analystes financiers. En plus de l'inscription d'une lourde perte, le transporteur devrait retrancher au moins 3500 personnes, soit 8 % de ses effectifs, et augmenter ses tarifs sur les routes intérieures de 6 % l'an prochain. L'annonce est venue tard en soirée, jeudi. La sanction a été sévère, l'action du transporteur perdant 1,55 \$, ou 11 %, pour fermer à 12,70 \$ après avoir touché un creux de 12,25 \$ pendant la séance.

■ Nos informations en page B 1

Jean Audouze, astrophysicien

Peut-on prédire l'évolution de l'Univers?

Dans le cadre de l'Université de tous les savoirs, une initiative de l'organisation Mission 2000, en France, 365 experts de toutes les disciplines ont été invités à prononcer une conférence chaque jour de l'année qui se terminera dans une semaine. *Le Devoir* vous offre à partir d'aujourd'hui et jusqu'au samedi 7 janvier 2001 neuf de ces conférences qui portent sur des sujets aussi divers

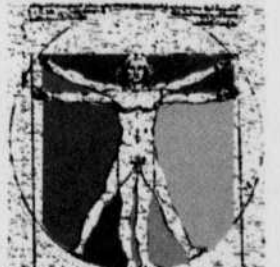
que passionnants. Aujourd'hui, la communication de l'astrophysicien Jean Audouze, directeur de recherches au CNRS, telle que reproduite par *Le Monde*.

Même si elle peut être invalidée dans le futur, la théorie du big-bang présente, à l'heure actuelle, un scénario plausible de l'histoire de l'Univers. Mais de nombreux mystères subsistent, que 5000 ans d'astronomie n'ont pas élucidés.

La cosmologie, comme les autres domaines de savoir, a une histoire. Celle-ci reflète à la fois les bouleversements dans les représentations conceptuelles de l'Univers et les progrès de l'instrumentation et des techniques, ainsi que l'émergence de l'évolution des théories physiques (gravité, électromagnétisme, mécanique quantique, relativité). L'astronomie a un âge au moins égal à 5000 ans puis-que l'on retrouve les premières traces de l'importance revêtue par l'observation du ciel dans les vestiges laissés par les civilisations mésopotamiennes du troisième millénaire avant notre ère.

VOIR PAGE A 8: UNIVERS

2 0 0 0

Université
de tous les savoirs



Joyeuses fêtes

À vous tous qui vous réunirez en famille ou entre amis au cours des prochains jours, nous offrons nos meilleurs vœux du temps des fêtes. Puisse cette période être pour vous et vos proches une source de chaleur.

 **Hydro
Québec**

• LES ACTUALITÉS •

Langue

Les propositions de Larose font des vagues

FRANÇOIS CARDINAL
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

En viendra-t-on à lire nos journaux sous une enseigne qui arborera l'inscription «Les Cafés Deuxième Tasse, the best coffee in the country»? C'est du moins la question que se pose la politologue Josée Legault à la lumière des propos tenus par le président des états généraux sur la langue, Gérard Larose. Dans notre édition d'hier, ce dernier se disait favorable à l'idée de «faire des opérations de francisation» pour modifier les raisons sociales unilingues anglaises tout en remettant en question la règle de la prédominance, qui accorde les deux tiers de l'espace au français. «Vous allez voir "Les Cafés Deuxième Tasse", mais en dessous, l'affichage commercial sera bilingue. Ça n'a pas de bon sens», affirme la chroniqueuse politique de la Gazette. Elle qualifie ainsi d'«hypocrite» l'attitude de M. Larose, qui tente selon elle de jouer sur tous les tableaux. «Je préfère encore un Brent Tyler [l'avocat anglophone spécialisé dans les contestations linguistiques] qui dit très franchement: "Je combats la prédominance et je vais la faire tomber" plutôt que les gens qui sont beaucoup plus hypocrites et qui nous disent ne pas

avoir de problème avec la prédominance tout en souhaitant se départir du galon à mesurer.»

La réaction était tout aussi vive du côté de la FTQ, qui prétend que de telles conclusions, si elles étaient appliquées, provoqueraient aussitôt des manifestations monstres dans les rues de Montréal. «Je n'ai pas de doute là-dessus», a indiqué le secrétaire général de la FTQ, René Roy. «C'est un dossier tellement délicat qu'il s'agit d'allumer un peu pour tout le monde saute.» Il y a selon lui «une espèce de climat sur l'affichage qui semble fonctionner pour l'instant», fait-il remarquer, d'où l'importance de maintenir intacte cette paix linguistique. La FTQ a par ailleurs déploré le peu de cas que M. Larose a jusqu'à maintenant fait du français comme langue de travail.

Quant au président de la Société Saint-Jean-Baptiste, Guy Bouthillier, il s'est montré davantage ouvert aux propos de M. Larose. À l'instar de ce dernier, il estime qu'on a «épuisé tous les recours et tous les bienfaits qu'on pouvait tirer de l'appareil de contrôle composé de deux ou trois offices. On ne peut pas tirer plus de jus de ça». Il trouve donc «sympathique» l'idée de M. Larose de défendre la langue française non plus grâce à la réglementation mais plutôt avec de la «mo-

bilisation». En effet, le président des états généraux a fait allusion à l'idée de «déployer des moyens qui feraient en sorte que les gens seraient constamment mobilisés sur la francisation». Cette «mobilisation d'esprit», comme la nomme M. Bouthillier, lui apparaît comme un pas en avant puisqu'il croit que «tous les Québécois ont la responsabilité de veiller à la promotion et à la diffusion du français. [...] Je rêve du jour où les commerçants vont se percevoir eux-mêmes comme des agents de la francisation plutôt que comme des victimes de la francisation».

Intégration des nouveaux venus

La question des immigrants a également fait réagir les acteurs politiques. Tant Mme Legault que M. Bouthillier ont fortement critiqué la position de M. Larose, qui écarte l'idée d'obliger les immigrants à suivre leurs cours en français au cégep. Selon la politologue, il est incongru de vouloir mieux intégrer les immigrants, comme le souhaite M. Larose, tout en accordant le libre choix aux nouveaux venus dans le cadre des études collégiales. Sans elle-même avoir de position claire sur la question des cégeps, elle n'estime pas moins nécessaire de laisser l'idée sur la

table pour approfondir la réflexion. «J'inviterais M. Larose à réfléchir plus longuement. Puisqu'il nous dit que l'on va "régresser" [avec les lois actuelles] sur l'accueil des immigrants, comment peut-il dire en même temps qu'il ne réfléchit plus à la question des cégeps? Je ne sais pas quelle recette magique il a, mais le constat est réel: ça régresse.»

C'est une des raisons qui incitent M. Bouthillier à souhaiter que les états généraux aillent plus loin et visent en ce sens le gouvernement fédéral. «On doit obtenir une prise sur le processus de naturalisation, croit-il. C'est un geste symbolique très important. Or ça se fait uniquement sous la houlette du fédéral, avec les couleurs du fédéral et, trop souvent, la langue dominante du fédéral.» Il serait selon lui préférable que la naturalisation des nouveaux arrivants se fasse conjointement par les deux ordres de gouvernement. Cela permettrait d'«ancrer dans la tête de l'immigrant le caractère particulier du Québec tout en facilitant son intégration».

Rappelons que la FTQ et la SSJB présenteront des mémoires dans le cadre des audiences nationales qui se tiendront en début d'année. Le rapport est attendu au printemps.

literie • duvets • matelas • porcelaine • serviettes

À ne pas manquer!

Du 26 au 30 décembre

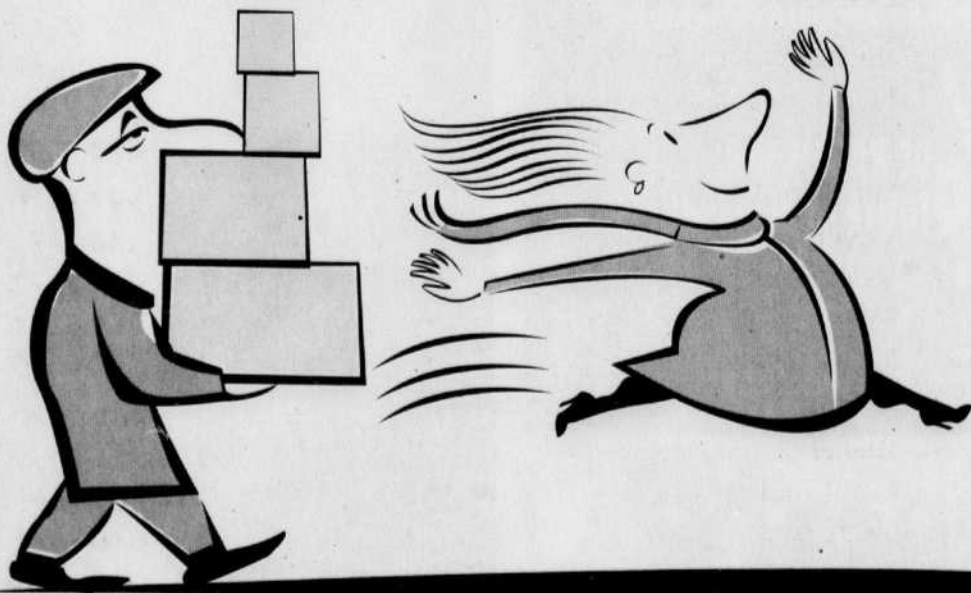
profitez de rabais incroyables

dans tous les départements.

GRAND SOLDÉ APRES NOËL

jusqu'à **60%** de rabais

Partout en magasin!



LINEN CHEST

DECOR DÉPÔT

«Le supercentre de la mode maison»



gratuit Service à domicile 331-5260 Centre Rockland 341-7810 Place Portobello Brossard 671-2202 Les Galeries Laval 681-9090 La Cathédrale (Centre-ville) 282-9525

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas

L'affaire Michaud sert de révélateur

Le PQ est rongé par la démobilisation

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

L'affaire Yves Michaud vient, sinon accentuer, du moins révéler un problème de démobilisation au sein du Parti québécois, dont l'ambiguïté entretenue par le chef Lucien Bouchard sur la souveraineté et la question linguistique semble être à l'origine.

C'est une «irréparable fracture» qui guette le PQ, a lancé M. Michaud, allant jusqu'à parler de «guerre fratricide». Mais ce n'est peut-être que le départ d'autres insatisfaits qui se prépare, expliquent certains militants en coulisse.

Déjà, des péquistes déçus sont partis. En 1997, certains d'entre eux se joignaient au Rassemblement pour l'alternative politique (RAP), un mouvement politique devenu un parti le mois dernier avec 3000 membres. Aussi en novembre, le Rassemblement pour l'indépendance du Québec (RIQ) voyait le jour, question de promouvoir la question nationale, ce que le PQ, Lucien Bouchard en tête, ne faisait plus assez au goût de ces anciens péquistes.

On y retrouve, entre autres, le sociologue Pierre Drouilly, le politologue Denis Monière, l'ancien ministre péquiste Louis O'Neill, l'historien Robert Comeau, l'économiste Pierre-Paul Proulx et Marcel Lefebvre.

Parmi ceux qui sont restés au PQ, décidés à mener bataille envers et contre la volonté des dirigeants du parti, on compte Yves Michaud. Le Robin des banques se préparait à devenir le Robin de la langue dans les rangs péquistes. Devant la valse-hésitation de Lucien Bouchard et le départ de Robert Perreault, qui laissait ainsi libre un siège dans la forteresse souverainiste de Mercier, M. Michaud et son équipe ont vu l'occasion de ramener le débat linguistique et la souveraineté au cœur des préoccupations du gouvernement.

La performance limitée du Bloc québécois au scrutin du 27 novembre n'a pas amélioré l'humeur morose des souverainistes, non plus que l'exercice de promotion de la souveraineté lancé en septembre, qui a surtout eu l'allure d'une opération de justification du bilan à mi-mandat du gouvernement Bouchard. Au parti, on soutient que les élections fédérales ont stoppé l'élan

de l'opération, qui devait également servir à faire du financement et du recrutement.

Sur ce dernier élément, le Parti québécois se montre discret. C'est encore plus vrai lorsque l'on aborde la question du membership. Alors, on répète que le parti bénéficie d'un fichier de membres de 200 000 personnes. Ce chiffre comprend les membres actifs et les renouvellements qui tardent.

Mais combien de membres compte le Parti québécois, qui se qualifie de parti populaire? Des sources indiquent que le PQ aurait chuté en deçà de la barre psychologique des 50 000 membres. Mais d'autres prétendent que c'est plutôt entre 70 000 et 80 000. La première vice-présidente du PQ, Marie Malavoy, dit ignorer l'information.

Le nombre de membres serait tombé à 80 000, peut-être moins

Elle reconnaît toutefois que le recrutement constitue un défi. «Tous les partis ont à faire face à un mouvement où les gens ne veulent pas s'impliquer. Nous ne sommes pas dans une période d'engouement. C'était plus facile il y a 20 ans», explique-t-elle.

Parallèlement, la région de Montréal-Ville-Marie, qui regroupe 17 circonscriptions mont-réalisées, a concocté un plan d'action pour accéder à la souveraineté en trente mois. «Ça ne pose aucun problème d'arrimage avec le plan d'action national», a assuré Mme Malavoy.

Cette dernière n'y voit d'ailleurs pas un symptôme d'une certaine apathie chez ses troupes. «Je sens de la part de certaines personnes une impatience à poser une nouvelle fois la question», affirme-t-elle.

Du même souffle, elle fait la promotion d'un nouvel outil inscrit au plan d'action national qui doit être adopté lors du prochain conseil national prévu pour février: l'école nationale de formation. Pour Mme Malavoy, il s'agit ainsi de réveiller la ferveur des militants par une formule les confrontant au scepticisme ainsi qu'à des arguments contraires.

«C'est bien de parler de souveraineté, mais encore faut-il avoir des membres convaincus», explique Mme Malavoy.

Le PQ entend ainsi faire une tournée de sessions de formation dès février ou mars afin de développer les habiletés de ses militants à convaincre avec des arguments aiguisés. Mais ça, c'était avant l'affaire Michaud.

Desmarais & Robitaille

Grêches - Cadeaux - Librairie - Art religieux

Spéciaux de Noël
samedi le 23 décembre et
du 27 au 31 décembre 2000

Par la même occasion,
vous pourrez vous procurer
notre catalogue de livres,
disques et cassettes
sélectionnés pour Noël.

60, rue Notre-Dame O., Montréal (Québec) H2Y 1S6 845-3194

• LES ACTUALITÉS •

Entrevue de fin d'année

Si Chrétien quitte, ce sera dans trois ans

Il dit vouloir laisser à son successeur un parti en bonne position

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le premier ministre Jean Chrétien pourrait bien ne pas remplir complètement son troisième mandat. Car s'il décide de tirer sa révérence et de laisser son poste de chef du Parti libéral à un autre, il le fera après «trois ans, trois ans et demi», question de laisser le temps à son successeur de bien se préparer.

«J'ai l'intention de remplir mon mandat, mais il y a une réalité, c'est qu'à un certain moment, je devrai me demander si je veux remplir un quatrième mandat», a déclaré le premier ministre au cours d'une entrevue, diffusée hier soir, avec le réseau Global. «Et si je décide que je ne veux pas remplir un quatrième mandat, je ne veux pas créer une situation où mon successeur n'aura pas assez de temps. [...] Mon héritage, ce serait de m'assurer que [le Parti libéral] est en très bonne position pour gagner la prochaine élection [après mon départ].»

M. Chrétien tire une grande fierté d'avoir fait élire un troisième gouvernement libéral majoritaire consécutif. Et, fort de sa réussite, il n'exclut pas de tenter sa chance une quatrième fois. «Rien n'est exclu absolument», a-t-il commenté lors d'une autre entrevue, accordée cette fois à Radio-Canada et diffusée elle aussi hier soir. M. Chrétien réserve traditionnellement ses entrevues de fin d'année à la presse électronique.

«J'ai vu trop de chefs de parti qui sont partis et le vide est arrivé après le départ. Moi, y en aura pas de vide. Moi, je veux laisser mon parti en très bonne position.»

Une chose est certaine, M. Chrétien n'entend pas s'impliquer dans le processus de sélection de son successeur. Plusieurs prétendants existent, «plus que vous ne pensez», ajoute-t-il, mais officiellement, il n'a pas de dauphin.

«Les chefs de parti, quand ils quittent, sont généralement très mauvais dans leur choix de leur successeur. Il

faut laisser aux militants le privilège de choisir.»

Appelé à partager sa lecture des résultats électoraux du 27 novembre, M. Chrétien ne s'est pas ému de ce que l'Ouest du pays ait voté majoritairement contre son parti. C'est en quelque sorte la faute des électeurs de l'Ouest s'ils n'adoptent pas une «perspective nationale» lorsqu'ils votent au niveau fédéral. Et c'est leur perspective qui doit changer, croit le premier ministre, et non l'attitude du gouvernement. A prendre ou à laisser, laisse entendre M. Chrétien en faisant un parallèle avec la situation du Québec.

«Vous savez, a-t-il dit au réseau Global, peut-être que j'ai eu recours à la ligne dure [«tough love»] avec le Québec, et j'ai encore beaucoup de cicatrices politiques à cause de cela. Mais j'ai été persévérant et j'ai réussi à obtenir 4,5 % de plus du vote populaire. Alors, je ne suis pas découragé pour ce qui est de l'Ouest. [...] Nous essaierons d'avoir une meilleure approche. C'est possible, mais nous devons leur demander de regarder la scène nationale dans une perspective nationale.»



Manon
Cornellier

Mémoire sélective

Le premier ministre Jean Chrétien en a fait une véritable tradition. À la fin de chaque année, il prend le temps de s'asseoir avec les journalistes des grands réseaux de télévision pour faire le point sur l'année écoulée. L'an 2000 n'a pas fait exception. Écoulées en rafale, ces entrevues autrement peu spectaculaires offrent un aperçu de la lecture que fait M. Chrétien des événements, de sa performance et de celle de son équipe.

Les thèmes et les questions sont prévisibles, au point de permettre au premier ministre de se préparer en conséquence. Résultat: aux mêmes questions, les mêmes réponses, à quelques nuances près.

Stéphan Bureau, de Radio-Canada, a toutefois profité de l'occasion pour poser à son interlocuteur la question qu'il n'avait pas eu la chance de lui poser pendant la campagne, à savoir s'il mentait. Évidemment, Jean Chrétien a dit non. Comme tous les autres chefs qui ont rencontré M. Bureau avant le scrutin du 27 novembre.

Que dire cependant des omissions et des oublis? Les quatre entrevues en étaient truffées, surtout lorsqu'il était question des raisons du déclenchement des élections et du ton négatif adopté pendant la campagne.

De l'appel au peuple pour débattre de valeurs et de l'utilisation des surplus, il ne restait presque rien hier. M. Chrétien l'a dit au réseau Global. «Il aurait été très difficile de nous défaire parce que nous étions en bonne position.» Une économie florissante, un chômage à la baisse, un certain consensus à travers le pays. A

cela se sont ajoutés des annonces de réductions de taxes, des investissements frais dans la santé, et ainsi de suite. En somme, «il n'y avait aucun débat fondamental sur ce que nous faisons», a-t-il relevé.

Le débat n'a pas eu lieu. Lui-même l'a dit. Le ton personnel de la campagne, a-t-il soutenu, était d'ailleurs dû au fait qu'on n'avait rien à reprocher à son gouvernement ni à lui-même. Même explication lorsqu'on l'a interrogé sur la faible participation des électeurs. «Quand les gens sont satisfaits, ils ne vont pas beaucoup voter», a-t-il répété.

Il veut bien attribuer une partie de la désaffection au ton négatif de la campagne mais il en fait porter le blâme à ses opposants et au traitement que les médias réservent aux politiciens. Il en veut pour preuve le scandale au ministère du Développement des ressources humaines, dont il estime qu'on l'a monté en épingle. En particulier lorsqu'on s'y réfère pour l'accuser, comme l'a fait Stockwell Day, de corruption.

Pour sa part, il n'a rien à se reprocher. «Je n'ai rien fait de ce genre», a-t-il dit sur les ondes de CTV. «Moi, je n'ai jamais rien dit. [...] Toutes les attaques personnelles étaient dirigées contre moi», a-t-il affirmé à CBC. Il avait visiblement oublié ses commentaires selon lesquels le plan de Stockwell Day visait «à détruire le pays» ainsi que sa déclaration comparant le chef allianciste à un vendeur d'autos d'occasion à l'honnêteté douteuse. Ou encore comment le responsable de son war room avait ridiculisé à la télévision les croyances religieuses de M. Day. «On ne peut pas dire que mon parti l'a fait», a-t-il pourtant affirmé à CTV. Il s'est repris sur les ondes de CBC pour dire qu'il avait rappelé ses troupes à l'ordre.

M. Chrétien n'est pourtant pas du genre à se laver les mains de ce que font ses troupes, comme le démontre la forte discipline qu'il impose à son caucus. «Arrive un moment où le gouvernement doit prendre une décision, et le premier ministre est à la tête du gouvernement», a-t-il encore répété hier au réseau Global.

Après pareille campagne, quel mandat a le gouvernement libéral? Celui de continuer dans la même veine. En écoutant M. Chrétien, on comprend qu'il ne faut rien prévoir de neuf sous le soleil. Rien pour calmer le sentiment d'aliénation de l'Ouest. Rien pour réformer le système parlementaire. Malgré l'insistance de tous les interviewés, il n'a révélé aucun projet inédit, s'en tenant à des énoncés généraux sur son approche équilibrée faite de baisses de taxes et d'investissements dans l'innovation, les infrastructures, les enfants et les autochtones.

D'ailleurs, depuis la réélection des libéraux, le cabinet est resté le même et on ne manifeste aucun empressement à le changer. Il n'y aura même pas de budget en février, et le discours du Trône prévu pour la fin janvier sera, prédit-on dans les coulisses libérales, aussi bref et insipide que la dernière mouture du livre rouge. Et ce qui occupera la Chambre à son retour sera avant tout l'étude des projets de loi laissés en plan au moment de la dissolution du Parlement. Le plan de travail du gouvernement n'aurait pas été différent si les élections avaient eu lieu au printemps.

M. Chrétien a été très franc hier sur les raisons des élections. Il l'a dit au réseau CTV. Son instinct lui dictait et il sentait «dans ses tripes politiques» qu'il pouvait gagner. Il avait bien raison. Malgré les démentis offerts durant la campagne, la question fondamentale était une question de timing.

Au printemps, l'Alliance aurait grignoté davantage les conservateurs, fait le ménage dans son programme et mis sur pied son organisation. Stockwell Day aurait pris de l'expérience et aurait été mieux connu — bien qu'on se demande si cela aurait été à son avantage. L'économie aurait peut-être ralenti avec les mises à pied et l'inquiétude que cela suppose. Le caucus aurait pu devenir encore plus rétif.

La politique est une question de flair. Savoir choisir le bon moment est un art que M. Chrétien maîtrise à la perfection et dont il n'a pas à s'excuser. Ses réponses aux réseaux de télé ne devraient donc pas étonner. Elles ont toutefois eu le malheur de nous rappeler combien irritante est cette manie qui s'apparente à de la malhonnêteté intellectuelle, qui amène trop souvent les politiciens à nier la réalité et, du même souffle, à se moquer de l'intelligence du citoyen.

Joyeux temps des Fêtes. Au plaisir de vous retrouver heureux et en santé le 6 janvier prochain.
m.cornellier@on.aibn.com

Votre santé joue les trouble-fêtes ?

Pour savoir où consulter un médecin sans prendre de rendez-vous, communiquez avec le service Info-Santé CLSC de votre quartier. Vous connaîtrez ainsi les heures d'ouverture des cliniques et CLSC durant la période des Fêtes.



Info-Santé CLSC vous conseille et vous guide
7 jours sur 7,
24 heures sur 24

Repérez le service Info-Santé de votre CLSC

Ahuentsic	381-4221
Bordeaux-Cartierville	331-2572
Clinique Communautaire de Pointe Saint-Charles	937-9251
Côte-des-Neiges	731-8531
de Rosemont	524-3541
des Faubourgs	527-2361
du Plateau Mont-Royal	521-7663
du Vieux La Chine	639-0650
Hochelaga-Maisonneuve	253-2181
La Petite Patrie	273-4508
Lac-Saint-Louis	697-4110
LaSalle	364-2572
Mercier-Est/Anjou	356-2572
Métro	934-0354
Montréal-Nord	327-0400
NDG/Montréal-Ouest	485-1670
Olivier-Guimond	255-2365
Parc Extension	273-9591
Pierrefonds	626-2572
Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est	642-4050
René-Cassin	488-9163
Rivière-des-Prairies	494-4924
Saint-Laurent	748-6381
Saint-Léonard	328-3460
Saint-Michel	374-8223
St-Henri	933-7541
St-Louis du Parc	286-9657
Verdun/Côte St-Paul	766-0546
Villeray	376-4141

www.rrssso6.gouv.qc.ca



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE MONTRÉAL-CENTRE

• LES ACTUALITÉS •

PERSPECTIVES

Exit le vote ethnique

Est-ce qu'on peut prétendre représenter le PQ si on taxe d'intolérance les communautés ethniques qui n'appuient pas la souveraineté?

La «patate chaude» lancée par Yves Michaud, selon l'expression de Lucien Bouchard, servira de plat de résistance lors du prochain conseil national du Parti québécois en février. S'il n'en tient qu'au président du PQ, les péquistes ne pourront plus évoquer, sans violer une nouvelle orthodoxie, le vote ethnique pour expliquer les difficultés du mouvement souverainiste.

Robert
Dutrisac

Cinq ans après la retentissante déclaration de Jacques Parizeau sur l'argent et le vote ethnique le soir du référendum perdant, Lucien Bouchard, aidé en cela par la charge ingénue du candidat putatif dans Mercier, projette d'éradiquer toute référence au monolithisme du vote contre la souveraineté et le PQ dans certaines communautés ethniques, une analyse qui pend aux basques de la formation souverainiste depuis qu'elle présente des candidats aux élections.

Est-ce qu'on peut prétendre représenter le Parti québécois si on taxe d'intolérance les communautés ethniques qui n'appuient pas la souveraineté? Est-ce une façon de jeter des ponts entre ces communautés et les souverainistes? «C'est elle, la question fondamentale», a dit mercredi Lucien Bouchard en faisant son bilan de session. «Il y a même un premier ministre qui a dû en subir des conséquences très importantes», a-t-il ajouté, rappelant les propos consternants de Jacques Parizeau.

«René Lévesque s'est toujours battu comme un lion contre ce genre de chose», a soutenu M. Bouchard. S'il fallait que le Parti québécois fasse siens les propos d'Yves Mi-

chaud, Lucien Bouchard ne pourrait plus en être le chef. «Je ne pourrai pas défendre le Parti québécois dans ces conditions», a laissé tomber M. Bouchard.

Ce genre d'ultimatum à peine voilé n'est pas sans rappeler René Lévesque, souligne le journaliste et biographe de Lévesque, Pierre Godin. René Lévesque se chamaillait constamment avec l'aile radicale du parti sur la question de la langue, sur la nécessité de tenir un référendum avant de déclarer la souveraineté, sur l'importance de maintenir une association avec le Canada.

En 1968, dès les premières assemblées du Mouvement souverainiste-association (MSA), l'ancêtre du PQ, «notre camarade radical» François Aquin, un ancien du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), écrit Lévesque dans son autobiographie *Attendez que je me rappelle...*, vient prôner un unilinguisme intégral, dont l'abolition des écoles anglaises constituerait le point de départ. «Voyant l'assemblée du MSA pencher vers la position d'Aquin, je me résignai donc pour la première fois, qui fut loin d'être la dernière, à mettre ma tête en jeu», relate René Lévesque.

Beaucoup plus tard, sous le choc de la Nuit des longs couteaux, où il a perdu le présumé droit de veto du Québec, René Lévesque, amer et rageur, enflamme ses troupes lors d'un congrès de décembre 1981. Les militants péquistes adoptent une série de propositions radicales: ils biffent l'obligation de tenir un référendum, jettent aux orties l'«association» et refusent de garantir le respect des droits des allophones. Constatant les dégâts, Lévesque met une fois encore sa tête en jeu, cette fois-ci par un «référendum» tenu au début de 1982, un scrutin postal secret où il obtient 95 % des votes. Le PQ revient à son programme. «Je me sens chez moi

dans ce parti», lance Lévesque.

Le vote ethnique monolithique est un thème récurrent dans l'histoire du PQ. Même René Lévesque a dû en faire le constat. Il avait espéré qu'une minorité significative d'anglophones appuierait le PQ, ce qui ne fut jamais le cas.

Aux élections de 1970, le chef péquiste fut battu dans son comté de Laurier, qu'il avait remporté à deux reprises auparavant. Cinquante-sept pour cent des franco-phones l'avait appuyé, mais les allophones avaient voté en bloc contre lui. Un employé du PQ avait eu le malheur de lancer: «Merde aux ethniques», raconte Pierre Godin. Lévesque l'avait rabroué, affirmant qu'il fallait redoubler d'ardeur pour convaincre les immigrants que l'indépendance, c'était aussi pour eux.

Trente ans plus tard, 23 ans après l'adoption de la loi 101, le monolithisme du vote des allophones n'est plus aussi évident. Il existe un nombre grandissant de néo-franco-phones. Selon le chercheur Pierre Serré, les allophones qui adoptent le français plutôt que l'anglais, dont les enfants de la loi 101, ont tendance à voter comme la majorité franco-phonie. Le tiers des allophones très intégrés à la majorité votent pour le PQ.

Lucien Bouchard veut en finir avec les constats sur le vote ethnique. Il est paradoxal qu'Yves Michaud, qui fut un grand ami de René Lévesque, lui serve d'instrument pour y arriver. Le chef péquiste n'aura pas beaucoup d'efforts à faire. La force des purs et durs au sein du PQ n'est plus ce qu'elle était. De plus, certains de ces présumés radicaux, ceux qui souhaitent la disparition du partenariat dans le programme du parti, ont formé le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIQ). Or le RIQ prône un nationalisme civique. Exit le vote ethnique.

Selon une recherche menée dans neuf pays

Un médicament à base de venin à la rescousse des cardiaques

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

«Avertissement: ce médicament à base de venin de serpent pourrait vous sauver la vie.» Utopie? Pas d'après les résultats d'une récente étude américaine présentée le mois dernier lors des 73^{es} sessions scientifiques de l'American Heart Association.

Orchestrée par le Dr Christopher Cannon, de l'université Harvard, cette recherche a été menée dans neuf pays auprès de 2220 patients souffrant d'angine instable. Dès leur entrée à l'urgence, ces patients ont subi une intervention au cathéter et on leur a administré un des trois médicaments faisant partie de la recherche clinique pour

réduire la coagulation sanguine. Au bout de six mois, les chercheurs ont remarqué une réduction de 22 % de la fréquence des décès, des crises cardiaques et des réhospitalisations pour une douleur thoracique.

Et dans la composition de l'un de ces médicaments, le Tirofiban, il y a de la graine de vipère. En fait, le médicament est préparé à partir d'une protéine naturelle présente dans le venin d'une vipère. Cette protéine synthétique est évidemment inoffensive pour l'être humain et on l'utilise pour ses vertus antiplaquettaires.

En favorisant la fluidité du sang, on diminue ainsi la formation de caillots. «Cette étude change complètement la façon dont on a toujours

soigné les patients avec de l'angine instable parce que, jusqu'ici, on avait une approche plus conservatrice», explique le Dr Richard Gallo, cardiologue à l'Institut de cardiologie de Montréal.

«Maintenant, on sait que si on commence d'emblée la prise de médicaments à l'urgence et qu'on fait une intervention immédiate, on sauve plus de gens.»

Les maladies cardiaques causent la mort de 75 000 personnes au pays chaque année.

Le Dr Gallo indique que les résultats de cette étude sont si importants que les spécialistes européens et américains qui établissent les directives à suivre en cardiologie ont décidé de se réunir en janvier pour discuter de la recherche.

Exemption d'impôts de 750 millions

Le nom de la famille pourra être révélé

Winnipeg (PC) — Le nom d'une famille qui a bénéficié d'une exemption d'impôts de 750 millions du gouvernement fédéral n'a pas à être gardé confidentiel, du moins pour l'avocat qui conteste la décision d'Ottawa, a statué une juge de la cour fédérale.

«Le gouvernement révélera le nom du contribuable uniquement au procureur du plaignant», a statué la juge Elizabeth Heneghan dans une décision qui a été rendue publique hier.

La juge Heneghan précise que les avocats représentant George Harris et CHOICES, un groupe de militants pour la justice sociale de Winnipeg, pouvaient s'engager par

écrit à ne pas communiquer l'information, même à leurs clients.

Bien que le nom de la famille n'ait pas été rendu public officiellement, on croit généralement qu'il s'agit des Bronfman, qui ont vendu récemment leur empire évalué à plusieurs milliards de dollars. Les Bronfman ont toujours refusé de commenter l'affaire.

Le gouvernement fédéral a tenté d'empêcher la divulgation de l'information, alléguant qu'elle enfreignait la Loi de l'impôt sur le revenu, mais la juge Heneghan a statué qu'il s'agissait d'un cas exceptionnel, du même type que celui qui avait été cité dans un jugement précédent de la

Cour suprême. À la suite de la décision rendue en 1991, la famille a sorti du pays un fonds en fiducie de 2,2 milliards, exempt d'impôts.

Le gouvernement fédéral a déjà fait part de son intention d'en appeler de la décision de la juge Heneghan, a indiqué M^{re} Norm Cuddy, l'un des avocats représentant George Harris et CHOICES.

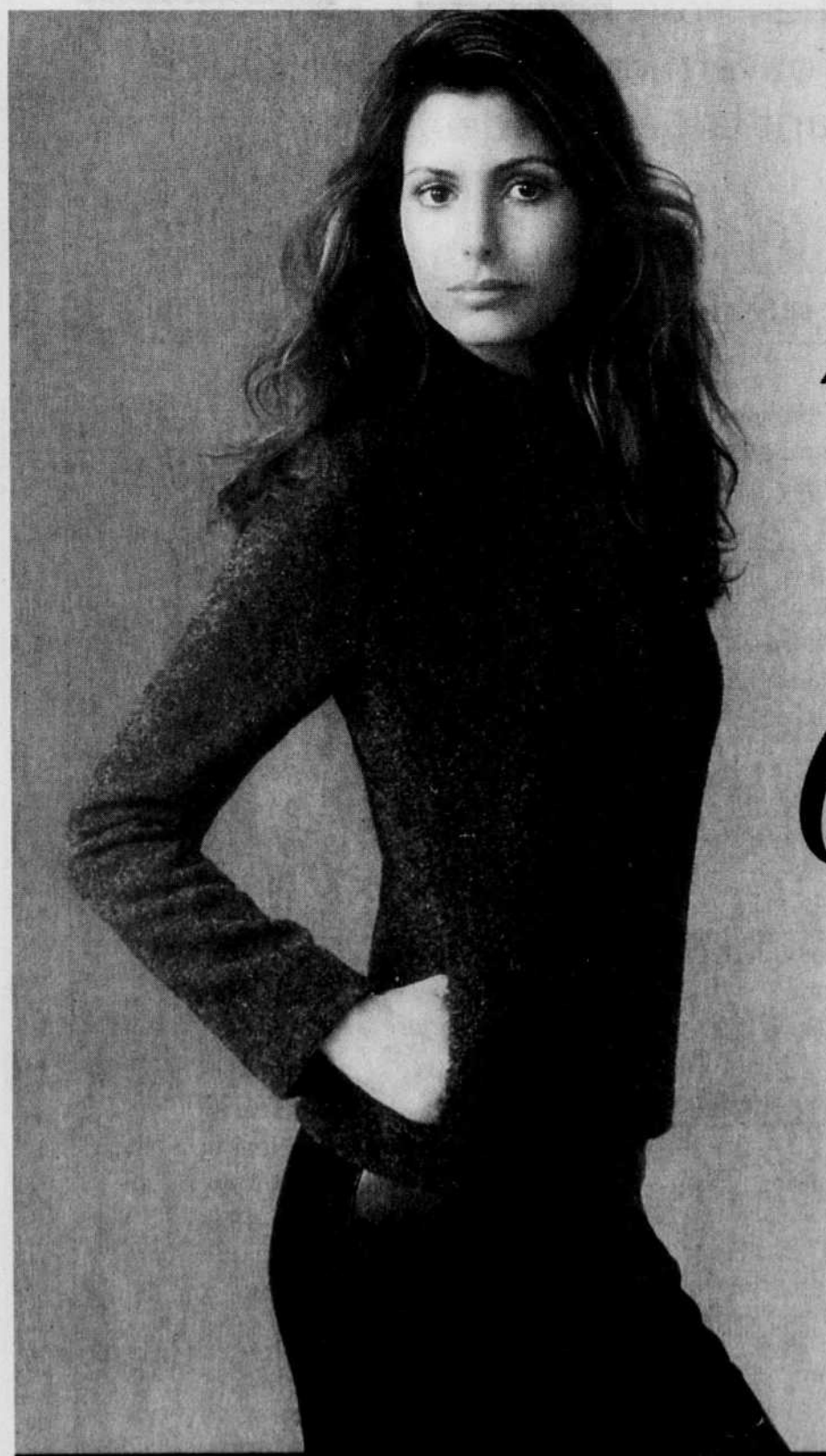
M^{re} Cuddy considère le jugement comme une victoire importante. «Le tribunal a établi qu'il s'agit d'un cas où il n'y a pas de confidentialité en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Cela signifie que les gens du ministère du Revenu pourront nous parler», a-t-il dit.

Dyane Adam à la défense de Montfort

LE DEVOIR

La commissaire aux langues officielles pourra se porter au secours de l'hôpital Montfort, toujours menacé de fermeture par le gouvernement ontarien. Dans la motion déposée cette semaine à la Cour d'appel de l'Ontario, la commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, note que l'appel

interjeté par le procureur général de l'Ontario dans l'affaire Montfort soulève d'importantes questions ayant trait à la portée et à l'interprétation des droits linguistiques. Agissant à titre d'«ombudsman politique», la commissaire insiste notamment sur l'importance pour les communautés linguistiques de disposer d'institutions visant à assurer leur vitalité et leur épanouissement.



Joyeux Noël
Bonne et
heureuse année



jusqu'à
60%

RABAIS
sur marchandises
sélectionnées

JONES NEW YORK - RÉGULIER
Tailles 4 à 16, Boutique au 2e
842-7711, ext. 238

JONES NEW YORK - TAILLE FORTE
Tailles 14W à 24W, Boutique au 4e
842-7711, ext. 342

JONES NEW YORK - PETITES
Tailles 2P à 14P, Boutique au 2e
842-7711, ext. 238

OGILVY

1307, RUE STE-CATHERINE O, angle de la Montagne

JONES NEW YORK

• NOËL 2000 •

RENCONTRE

Mad Dog, un clochard généreux

Il y a des histoires qui nous retournent comme des crêpes, qui bousculent nos perceptions du monde et nous le font voir sous un autre jour, plus lumineux, le temps d'un instant. C'est le cas d'une surprenante rencontre avec Mad Dog, un jour d'octobre où il faisait froid. L'histoire me laisse encore songeuse aujourd'hui. C'est pour ne pas l'oublier que j'ai choisi de la transcrire ici.

C'était un jour d'automne. Le fond de l'air était frais. Le travail, toujours urgent, attendait, et les places de stationnement au centre-ville étaient rares. Dans ma poche tintaient quelques pièces. La Toyota



Caroline Montpetit

Echo grise nouvellement acquise, symbole de richesse, d'indépendance et de modernité, devrait patienter dans un créneau de stationnement flanqué d'un parcomètre en attendant un moment de répit pour la garer à un meilleur endroit.

Ce moment vint, quelques heures plus tard, mais un petit message attendait déjà, sur le pare-brise, entre le pare-brise et l'essuie-glace. Non, ce n'était pas une contravention. C'était plutôt un bout de carton emprunté à un vieux paquet de cigarettes.

«Hello, I have your car keys, I am sitting on the corner», y était-il griffonné dans un anglais convenable. C'était signé Mad Dog. A elle seule, la signature m'effrayait. Elle évoquait les crocs arrogants d'une bête enragée ou encore la prise étouffante d'un combat de lutte. Un lutteur québécois ne s'appelait-il pas Mad Dog Vachon?

Frissonnant dans mon petit chandail de laine, je restai un instant perplexe. Huit coins de rue s'offraient au regard dans mon environnement immédiat. Où était donc celui qui avait ramassé mes clefs, probablement égarées



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

dans les parages de la voiture?

À droite, il y avait la station de métro avec son éternel flux de badauds plus ou moins affairés. Devant la station, une file de gens, jeunes et vieux, de toutes origines ethniques, attendait l'autobus, quel qu'un, quelque chose. Deux hommes discutaient à la porte. Mad Dog? Connais pas, répondirent-ils à mon interrogation. C'était la seule réponse qui venait de toutes les bouches.

Devant le pavillon de l'Université du Québec causaient des étudiants, leurs travaux sous le bras ou plongés dans un livre savant. Mad Dog? Qui est Mad Dog?, répétaient-ils, amusés de l'incident, du nom, de mon affolement.

Le message était pourtant sans équivoque. L'homme se tenait au coin de la rue. Avec un nom pareil, il pouvait être un pervers, un maître-chanteur, un enragé. Mais ce pouvait aussi être un clochard, un brave type désœuvré, assez en tout cas pour se poster au coin d'une rue en attendant une inconnue.

Pour l'avoir fréquentée, je savais

que la bouche de métro Place-des-Arts abrite régulièrement son lot d'itinérants. On les croise parfois, le visage creusé, l'haleine avinée, tentant d'arrêter la vague de passants pressés. Parfois même on les enjambe, étendus qu'il sont de tout leur long dans les couloirs surchauffés. Ils gisent là, drapés dans des vêtements sales, sans matelas, sans drap, semblant presque morts, oubliant le monde le temps du sommeil, une bouteille pendant parfois au bout du bras.

Ce jour-là ne différait pas des autres. À l'intérieur de la station, au bas de l'escalier mobile, deux clochards montaient la garde. À l'occasion, quand quelqu'un passait, elles se levaient pour réclamer un peu de monnaie. Puis elles se rasseyaient, retranchées dans un amas informe de manteaux et de couvertures, suspendues à l'espoir de ramasser quelques pièces à chaque fois mais soumises aussi à la déception.

Il est vrai que leur visage fermé me faisait peur. Leur agressivité et leur violence aussi. Mais j'avais, ce jour-là, plus besoin d'elles qu'elles

avaient besoin de moi. Et elles ont souri à mon approche, sans l'ombre d'une hostilité, sans esquiver le moindre geste de recul.

— «Connaissez-vous quelqu'un qui s'appelle Mad Dog?»

— Non.

— Auriez-vous trouvé des clefs de voiture?

— Non. Mais peut-être que quelqu'un les a remises à un employé du métro?»

Peine perdue, il n'y avait sous terre, ce jour-là, ni Mad Dog ni clefs de voiture. Il fallait retourner dehors et chercher ailleurs.

C'est à l'air libre que surgirent, au détour d'un stationnement, deux itinérants d'âge mur. Le chapeau enfoncé sur la tête, drapés dans de vieux manteaux, le pas lent, l'air d'avoir tout leur temps, ils avaient aussi cette allure des hommes revenus de tout, vagabonds qui traînent sur eux toutes leurs possessions.

Je me précipitai vers celui des deux qui me semblait le plus dégoûté.

— «Est-ce que vous êtes Mad Dog?»

— Oui, oui», me répondit-il, souriant de toutes ses dents, visiblement heureux de la rencontre.

— Vous avez mes clefs de voiture?»

— Oui, oui», ajouta-t-il. Il semblait apprécier par-dessus tout cette occasion de me faire plaisir, une occasion rare, dans sa vie, de remettre quelque chose d'important à quelqu'un.

— Vous les aviez laissées tomber dans l'herbe, dit-il dans un français hésitant. Je les ai ramassées ce matin.»

Il semblait vouloir faire durer ce moment, comme on retient son souffle, comme on prend une pause avant d'annoncer une bonne nouvelle, mesurant ses effets.

«Mais ce n'est pas tout», ajouta-t-il, demandant à son comparse de sortir un dollar américain qu'il avait dans ses poches.

Je me suis alors souvenue que j'avais laissé un peu d'argent de poche traîner dans ma voiture ce matin-là.

Et Mad Dog me raconta sa journée. Après avoir trouvé les clefs dans l'herbe, il en avait profité pour

entrer dans la voiture. Il avait froid et voulait se réchauffer un peu. C'est là qu'il avait trouvé le dollar américain, d'abord emprunté pour acheter un café.

— «Depuis, j'ai trouvé d'autre argent et je me suis acheté de la bière, a-t-il dit. Je n'ai plus besoin ni des clefs ni du dollar.»

J'étais étonnée d'une telle honnêteté. Je songeai dans un éclair à cette voiture qu'il aurait pu voler, vendre, ou dont il aurait pu d'une façon ou d'une autre chercher à tirer profit. Mais il ne semblait pas y avoir d'appât du gain chez Mad Dog. Que l'envie de boire quelque chose et de se réchauffer un moment.

Je lui ai bien donné quelques dollars pour le remercier de son geste. Mais j'ai ensuite été hantée par sa présence. Longtemps, je me suis demandé pourquoi il avait choisi le nom de Mad Dog, aux accents revanchards, si rébarbatif. J'ai gardé l'impression tenace que c'était lui qui m'avait réchauffé, par un matin d'octobre, et moi qui avais l'âme déboussolée.

Dans les jours qui ont suivi, il a plu, il a fait froid, il a neigé à Montréal. Je pensais à Mad Dog qui vivait des dons des passants, au gré des bières achetées. J'avais l'intention de lui apporter un parapluie, une couverture, et puis, j'ai oublié.

Je ne l'ai plus revu, et je ne sais pas comment il survivra à l'hiver. Ils sont d'ailleurs nombreux comme lui à faire la manche au centre-ville de Montréal, faces grimaçantes rappelant aux passants une certaine absurdité de la vie. Le sourire qu'il m'a adressé témoignait-il d'une richesse suffisante pour survivre aisément, dans les pires conditions? Ou peut-être n'était-ce qu'inconscience, doute et dure folie?

Dans mon entourage, le récit de cette histoire a suscité toutes sortes de réactions. Elle obligeait, dit-on, à revoir les préjugés selon lesquels les clochards sont souvent des voleurs. Cette réflexion m'en a aussitôt inspiré une autre: si les clochards étaient vraiment des voleurs, resteraient-ils vraiment clochards si longtemps?

L'église de Bécancour brûle à la veille de Noël

PRESSE CANADIENNE

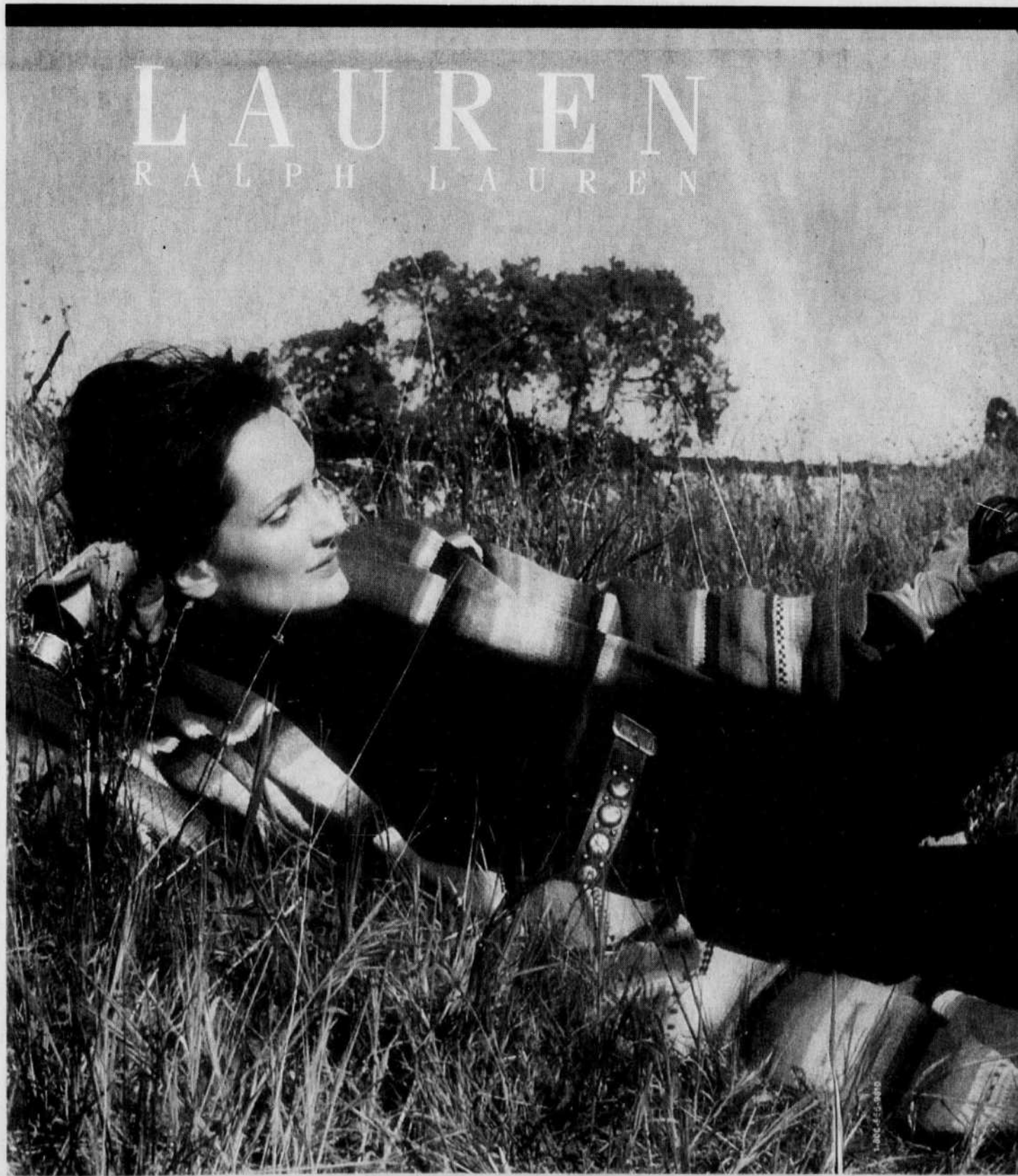
Bécancour — Il aura fallu deux heures à peine pour que l'église centenaire du village de Bécancour, à Ville de Bécancour, s'envole en fumée, dans la nuit de jeudi à hier, laissant une population entière sous le choc.

Comble de malheur, l'incendie de l'église de La-Nativité-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie s'est produit à quelques jours de Noël. Plusieurs personnes, surtout les plus âgées, n'ont pu retenir leurs larmes en voyant les flammes ravager avec une intensité vorace le bâtiment, qui date de 1892. Dès les premières minutes, les citoyens de la municipalité ont été nombreux à accourir sur les lieux pour voir l'ampleur du désastre, visible à des kilomètres à la ronde. La déception se lisait sur tous les visages.

«C'est une de nos plus belles églises qui vient de disparaître. Elle était un joyau, non seulement en raison de sa valeur architecturale mais parce que Bécancour est l'une des plus vieilles paroisses. À la veille de Noël, le choc est terrible pour la population», a déclaré avec tristesse M^{re} Raymond Saint-Gelais, l'évêque du diocèse de Nicolet.

L'incendie aurait pris naissance peu avant 3h30 au sous-sol de la sacristie de l'église. À l'arrivée des pompiers, il y avait de la fumée partout à l'intérieur. «Il était impossible d'arrêter le feu dans le bâtiment car il était trop rapide et intense», a expliqué le chef des pompiers de Bécancour, le capitaine Jacques Ally.

Le clocher de l'église s'est effondré, écorchant au passage l'ancien presbytère, qui abrite aujourd'hui des bureaux. L'incendie n'a fait aucun blessé sérieux. Seul un pompier a été conduit à l'hôpital après avoir reçu un éclat de verre dans l'oeil.



Meilleurs vœux

60%

RABAIS
sur marchandises
sélectionnées

LAUREN-RALPH LAUREN - RÉGULIER
Tailles 4 à 16, Boutique au 2e
842-7711, ext. 296

LAUREN-RALPH LAUREN - TAILLE FORTE
Tailles 14W à 24W, Boutique au 4e
842-7711, ext. 288

LAUREN-RALPH LAUREN - PETITES
Tailles 2P à 14P, Boutique au 2e
842-7711, ext. 296

OGILVY

1307, RUE STE-CATHERINE O, angle de la Montagne

• NOËL 2000 •

UNIVERS *L'emprise du temps...*

SUIVE DE LA PAGE 1

Malgré la floraison de travaux remarquables, comme ceux d'Eratosthène, qui fut le premier à mesurer le rayon de la Terre au III^e siècle avant Jésus-Christ, et des astronomes grecs et arabes, qui observèrent et analysèrent, entre autres, le mouvement des planètes et les configurations des constellations, il faut attendre la Renaissance et la publication, en 1543, de l'ouvrage de Copernic, *De revolutionibus orbium caelestium libri sex*, pour passer d'un univers géocentrique à une représentation héliocentrique tenant compte du mouvement de la Terre et des planètes autour du Soleil. C'est au XVII^e siècle qu'apparaissent les premières lunettes astronomiques et les télescopes. Isaac Newton formule la théorie de la gravitation universelle en se fondant sur les travaux de Galilée et de Kepler. Ce dernier, en effet, énonça les lois du mouvement des planètes qui restent encore valides aujourd'hui.

Mais l'Univers, bien qu'héliocentrique, restera «étriqué» jusqu'au début du XX^e siècle. C'est l'astronome américain Harlow Shapley qui démontra, au cours des années 1914-20, que le Soleil ne se trouve pas au centre de notre galaxie, la Voie lactée, mais qu'au contraire il s'en trouve éloigné d'une distance de l'ordre de 30 000 années-lumière. Le système solaire occupe désormais une région ordinaire et insignifiante de l'Univers observable, qui est constitué de plusieurs milliards de galaxies, chacune contenant quelques centaines (200 pour la Voie lactée) de milliards d'étoiles comme le Soleil.

Pour observer l'Univers dans son ensemble, et aussi dans ses composants les plus grands et les plus ténus, nous disposons depuis une trentaine d'années de moyens de plus en plus performants qui mobilisent non seulement les techniques de l'astronomie du visible mais aussi celles de l'invisible, comme la radioastronomie, les sondes spatiales et les résultats des expériences de physique des particules: les télescopes sont de plus en plus grands et permettent de voir des objets très lointains, que nous observons donc dans un pas-

sé de plusieurs milliards d'années compte tenu du caractère fini de la vitesse de la lumière. L'ensemble des radiations électromagnétiques ainsi que les rayonnements cosmiques particuliers sont observables depuis la Terre ou, le plus souvent, grâce à des sondes spatiales. La détection des ondes gravitationnelles susceptibles d'être émises au cours des explosions d'étoiles ou de leur disparition à l'intérieur des trous noirs est sur le point d'être possible en Europe et aux États-Unis, en attendant leur observation depuis l'espace dans les années 2010-20. Des expériences de physique des particules, comme celles qui ont été ou qui seront entreprises avec les accélérateurs présents et futurs du CERN, doivent également permettre de comprendre la nature de la matière constituant l'Univers dans son ensemble. Disposant donc de ces moyens d'investigation de l'infiniment grand et de l'infiniment petit, ainsi que des deux théories fondamentales de la physique que sont la mécanique quantique et la relativité, nous pouvons nous risquer à énoncer les questions fondamentales de la cosmologie et à tenter d'y répondre.

Avant cela, il convient de passer en revue les quelques faits pertinents dont nous disposons et dont on constatera le faible nombre au regard de la complexité des problèmes soulevés par la cosmologie. Ces faits sont au nombre de trois.

■ L'Univers est «structuré» à toutes les échelles, depuis les éléments microscopiques que sont les particules élémentaires et les noyaux des atomes jusqu'aux astres de dimension «astronomique» que sont les étoiles, les galaxies et leurs amas: avec trois quarks, on obtient un proton ou un neutron, avec un ou plusieurs nucléons (proton et neutron), on obtient un noyau d'atome que l'on complète par son cortège électronique; avec des atomes, on constitue la matière dont nous sommes nous-mêmes façonnés, ainsi que tout ce qui nous entoure. On passe ensuite aux planètes, aux étoiles, aux galaxies, jusqu'aux grandes structures de l'Univers. On interprète cette structuration par le fait que deux forces fondamentales — la force nucléaire forte, qui assemble les quarks entre eux dans

les noyaux d'atomes, et la force nucléaire faible, qui régit la transformation de certains quarks en d'autres, des protons en neutrons (et vice-versa) et qui est à l'origine du phénomène de la radioactivité — agissent à très petite échelle (l'intérieur d'un noyau d'atome). Les deux autres, qui nous sont plus familières, l'interaction gravitationnelle et l'interaction électromagnétique, modèlent l'Univers à grande échelle.

■ L'Univers observable est pour ainsi dire le même, quel que soit le lieu considéré: de ce point de vue, contrairement à la vision géocentrique de nos lieux, la Terre et ses constituants et le système solaire sont des éléments de l'Univers

tout à fait ordinaires, qui n'ont pas de caractéristiques particulières. C'est pour cette raison que l'on pense que la vie intelligente doit être présente ailleurs que sur Terre, même si les distances qui doivent séparer les lieux où elle a pu se développer ne permettent pas de confirmer cette hypothèse. Tout porte également à croire que les lois de la physique, qui s'appliquent aujourd'hui à nous-mêmes et à notre environnement immédiat, sont celles qui régissent le comportement de l'Univers dans son ensemble à toute époque.

■ L'Univers est en expansion à grande échelle: l'astronome américain Edwin Hubble utilisa les observations de ses prédécesseurs, en particulier celles de Henrietta Leavitt et de Vesto Slipher et Francis Pease, pour montrer, au cours des années 20, que les galaxies lointaines s'éloignent les unes par rapport aux autres et que leur vitesse relative d'éloignement est proportionnelle à leur distance. Cette dernière proposition constitue ce que les cosmologistes appellent la loi de Hubble et permet de déterminer un «âge» pour l'Univers de l'ordre de 15 milliards d'années. Cet âge peut également

être déterminé par deux méthodes indépendantes, la première due à Allan R. Sandage, un élève de Hubble, qui permet de déterminer l'âge des premières générations d'étoiles constituant ce que les astronomes appellent des amas globulaires, et la seconde fondée sur l'analyse par des méthodes chimiques de la teneur de la matière cosmique en éléments chimiques radioactifs à très longue durée de vie. Cette dernière technique s'est beaucoup développée, en particulier grâce à Claude Allègre et à l'Américain Gerald J. Wasserburg.

L'Univers est-il en évolution, a-t-il une histoire ou au contraire est-il immuable? En d'autres termes, le

temps a-t-il prise sur l'Univers dans son ensemble? La découverte de l'expansion de l'Univers par Edwin Hubble aurait dû, en principe, convaincre tous les cosmologistes de l'époque que l'Univers a une histoire et qu'il évolue au cours du temps. De fait, à l'exception

de l'abbé Georges Lemaître, le cosmologiste belge qui émit à cette époque la théorie de l'«œuf cosmique» — qui préfigure celle du big-bang —, la majorité des cosmologistes, jusqu'en 1965, préférèrent suivre Hermann Bondi, Thomas Gold et Fred Hoyle. Ceux-ci proposèrent, dans les années 40, l'hypothèse de la création continue de matière, permettant d'imaginer que l'Univers en expansion conserve néanmoins une densité de matière constante.

En 1965, l'observation en radio du rayonnement fossile diffus par Arno Penzias et Robert Wilson montra que l'univers dans son ensemble est traversé par cette radiation, ce qui ruina l'hypothèse de la création continue et fut l'argument décisif en faveur de la théorie du big-bang selon laquelle l'Univers observable connut, il y a une quinzaine de milliards d'années, une phase très dense et très chaude,

depuis laquelle il s'est dilaté et donc refroidi (à l'échelle globale). La théorie du big-bang est «mortelle» et peut être invalidée dans le futur. Il restera que l'Univers est en évolution, qu'il n'est pas immuable et qu'il subit donc la flèche du temps. Que percevons-nous de l'Univers? Quelle est la nature de la matière qui le constitue? Peut-on prédire son évolution future? Pour cette deuxième catégorie de questionnements, les cosmologistes sont vraiment convaincus que la matière nucléaire visible ne représente qu'une part infinie du contenu matériel global de l'Univers. En fait, la théorie de la relativité générale, comme l'ont démontré Stephen Hawking et Robert Penrose, implique que l'Univers est nécessairement en mouvement d'expansion continue si l'univers a une densité égale ou inférieure à une densité critique égale à 7×10^{-30} g par cm^3 pour une constante de Hubble égale à 60 km/s par mégaparsec (soit trois millions d'années-lumière environ): cette constante signifie que la vitesse relative de fuite des galaxies les unes par rapport aux autres augmente de 60 kilomètres par seconde pour chaque augmentation de distance de un mégaparsec. Si la densité de matière est supérieure à cette valeur, l'Univers, qui est actuellement en expansion, connaîtra ultérieurement une phase de contraction: son comportement serait alors cyclique. A un big-bang, survenu il y a une dizaine de milliards d'années, succéderait un «big crunch» d'autant plus proche que la densité globale de matière est plus grande.

La cosmologie moderne, qui utilise les méthodes de l'astronomie et celles de la physique des particules, offre donc aujourd'hui un ensemble de réponses cohérentes aux questions relatives à l'Univers dans son ensemble. En admettant que les observations nouvelles continueront à conforter ces images, de nombreux mystères continueront à subsister: les relations entre l'Univers et le temps, la description complète de la phase big-bang, l'existence éventuelle d'univers «parallèles». Il y a fort à parier que les réponses à ces questions demeureront longtemps à l'extérieur du champ de la science.

Paniers de Noël

Lucien Bouchard a failli rompre avec la tradition

SÉVERINE DEFOUNI
LE DEVOIR

Le premier ministre du Québec et son épouse participent depuis huit ans à la distribution des paniers de Noël de Jeunesse au Soleil, de façon incognito, selon une entente tacite avec les dirigeants de l'organisme montréalais. «Il vient en tant que simple citoyen», a dit Tommy Kulczyk, directeur des services d'urgence à Jeunesse au Soleil. «En huit ans, il n'y a jamais eu de photos ni de journalistes parce que ni nous ni son cabinet ne convoquons les médias.»

Mais voilà que la tradition a failli être rompue hier lorsque le premier ministre a appris que des journalistes et caméramans faisaient les cent pas devant la porte de Jeunesse au Soleil. Leur but: l'interroger sur l'affaire Michaud! En effet, comble de coïncidence, les locaux de l'organisme se trouvent dans le compté de Mercier, là où Yves Michaud veut se porter candidat comme député péquiste. Et cette année, comble de malchance, le passage du premier ministre avait été prévu après celui de Jean Charest qui, lui, avait convoqué les médias. «Ce n'est pas par opportunisme», a tenu à préciser Christian Barrette, attaché de presse pour le Parti libéral du Québec. «C'est même une façon d'intéresser les gens des médias à la situation précaire des plus démunis.»

La manœuvre n'aura manifestement pas plu. Ni aux bénévoles sur les lieux, en l'occurrence quelques membres de la GRC, qui ont vu dans le geste de M. Charest une façon de se faire du «capital politique», ni aux organisateurs de Jeunesse au Soleil, qui ont failli devoir mettre une croix sur la visite du premier ministre.



Avec les nouvelles lentilles de lecture *online*[™] de Nikon, voyez plus loin que le bout de votre nez.

Si Benjamin Franklin était encore de ce monde, il serait certainement le premier à adopter les nouvelles lentilles Online[™] de Nikon. En effet, la technologie et le design des demi-lunettes depuis leur invention n'ont guère évolué. Et cela, malgré le fait que les besoins de nos yeux, en termes de vision rapprochée et à demi-distance, n'ont jamais été si grands et si complexes.

Les nouvelles Online[™] de Nikon sont des lentilles révolutionnaires qui étendent le champ de vision très limité des demi-lunettes de lecture, non seulement latéralement, mais aussi vers le haut. Vous obtenez ainsi la plus large vision de près sur le marché tout en bénéficiant d'une vision intermédiaire rendant visibles les objets externes au plan de lecture, comme

vos yeux sont précieux. Protégez-les avec les lentilles qui ont une véritable longueur d'avance. Les nouvelles lentilles de lecture Online[™] de Nikon.

vos yeux sont précieux. Protégez-les avec les lentilles qui ont une véritable longueur d'avance. Les nouvelles lentilles de lecture Online[™] de Nikon.

vos yeux sont précieux. Protégez-les avec les lentilles qui ont une véritable longueur d'avance. Les nouvelles lentilles de lecture Online[™] de Nikon.

Lentilles Nikon *online*[™]

Pour obtenir vos lentilles Online[™], faites-en la demande auprès de votre spécialiste de la vue.

Nikon lenswear

• NOËL 2000 •

Historienne de la bouffe

Elizabeth Driver a consacré les dix dernières années à retracer tous les livres de cuisine écrits entre 1825 et 1950

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Le livre des records en est plein, de ces cracks qui consacrent leur vie à des activités qui apparaissent futiles au plus grand nombre: Amar Bharti, qui a passé vingt-six ans un bras en l'air pour mieux adorer le dieu hindou Shiva; le Texan Jackie Bibby, détenteur du record Guinness pour s'être étendu dans une baignoire avec le plus grand nombre de serpents venimeux (34). D'autres ont les passions plus intellectuelles. Le regretté Théodore Monod, par exemple, a passé sa vie à tenter sans succès de retrouver une plante, le monodiella flexiose. L'artiste Rober Racine, lui, a consacré quatorze ans de sa vie à découper les mots des dictionnaires pour les coller sur des cartons et en faire des jardins. Pour la Torontoise Elizabeth Driver, c'est autre chose. Pendant dix ans, elle a cherché, cherché, cherché. Cherché quoi? Tous les livres de cuisine et documents culinaires publiés ou écrits au Canada entre 1825 et 1950.

De greniers en couvents, elle en a dépoussiéré 3000. Son Klondike à elle, elle l'a trouvé chez les Ursulines de Trois-Rivières, qui possèdent le tout premier livre de recettes à avoir jamais été écrit au Canada: *La Cuisinière canadienne*, écrit par un auteur inconnu et publié en 1840. «Le Séminaire de Québec avait perdu son exemplaire depuis plusieurs années, mais j'en ai retrouvé deux autres: un chez les Ursulines et l'autre dans une collection privée.»

Mme Driver, dont le travail sera bientôt publié par les Presses de l'Université de Toronto, déplore justement le peu de cas fait jusqu'ici de cette forme toute particulière de littérature. «Les bibliothèques publiques ne les collectionnent pas, les chercheurs ne s'y intéressent pas et les historiens n'ont pas compris leur importance. Les livres de recettes demeurent donc éparpillés aux quatre vents, dans les greniers ou les musées locaux.»

Comment Mme Driver, elle, est-elle devenue une historienne de la bouffe? «Ça date de mon séjour en Angleterre entre 1975 et 1984. Je travaillais dans une maison d'édition et j'ai participé à une première bibliographie de tous les livres de recettes anglais publiés entre 1875 et 1914.»

À son retour au pays, cette ancienne archiviste du Musée des beaux-arts du Canada a décidé d'en faire

autant ici. «Ça été formidable. Je me suis promenée aux quatre coins du pays, non sans goûter avec bonheur au passage à quantité de spécialités régionales. Comment oublier ce homard frais dégusté sur la côte est ou cette tarte aux canneberges savourée en Nouvelle-Écosse?»

Au cours de ce pèlerinage alimentaire, Mme Driver a défriché plusieurs trésors, parmi lesquels l'ouvrage *Directions diverses données par la Rév. Mère Caron Sup. gen. des Sœurs de la Providence pour aider ses sœurs à former de bonnes cuisinières*, publié à Montréal en 1878, et *Household Recipes Or Domestic Cookery*, premier livre (de par le monde) qu'aurait écrit un ou une juive, œuvre de la Montréalaise Hannah Hart.

Si le patrimoine culinaire s'est beaucoup transmis par les communautés religieuses, l'industrie — qui y trouvait son compte — a aussi plusieurs titres à son actif: *Le Livre de cuisine d'Ogilvie* (des farines du même nom); *La Cuisinière Five Rose, Jellies That Jell* (environ 1920) de la sucrerie Redpath; *L'Érable: orgueil du Québec; Soixante-dix plats nouveaux au chocolat et au cacao*, écrit pour Cadbury par Jehane Benoit alors qu'elle signait Jehane Benoit-Patenaude, dans les années 40.

Dans sa bibliographie à venir, Mme Driver classifiera les ouvrages par ingrédient, de même que par province, par origine ethnique et chronologiquement.

Que faut-il retenir de tout cela? Mangeait-on si gras, dans le temps, avec toujours plus de beurre? «Je ne me suis pas penchée outre mesure sur l'étude des ingrédients, mais il serait intéressant de voir l'évolution des recettes, au fil de l'amélioration de nos cuisines — du gaz à l'électricité, par exemple —, à mesure que sont apparus certains ingrédients — la gélatine, notamment — ou que se sont raffinées nos connaissances en matière de nutrition.»

Mme Driver, elle, a déjà jeté son dévolu sur son prochain sujet d'étude: l'origine de certains plats. Elle partira notamment à la recherche de l'origine du pudding aux carottes, une sorte de plum-pudding fait de carottes et de pommes de terre, servi à Noël dans les familles anglaises (mais peut-être pas au palais de Buckingham).

Avec une consœur de McGill, Mme Driver espère aussi présenter bientôt une exposition au musée McCord sur l'histoire de la bouffe, des livres de recettes et des personnalités culinaires créées de toutes pièces, telles Bettie Crocker. Le nom de sa consœur? On vous le donne en mille: Nathalie Cooke. Pas de blague!



LOUISE LEDUC LE DEVOIR
Elizabeth Driver a déniché pas moins de 3000 livres et documents consacrés à la cuisine.



ARCHIVES ELIZABETH DRIVER
La Cuisinière canadienne, écrit en 1840.

À vos chaudrons!

Quelques recettes extraites de *La Cuisinière canadienne*, non testées dans la cuisine du Devoir (pour la bonne raison qu'on n'en a pas, de cuisine, au Devoir) et donc à essayer à vos risques et périls.

Ragoût de pattes de cochon

Prenez deux pattes que vous ferez scier en quatre, ôtez les argots, mettez dans le chaudron trois pintes d'eau, trois oignons (*sic*), persil, poivre, sel, 5 cuillerées de farine rôtie, laissez bouillir pendant quatre heures en brassant de temps à autre.

Sauce à l'échalote pour la volaille

Pressez des échalotes, hachez-les bien fines, mettez-les dans un saspane avec un misérable (*sic*) de bouillon; lorsqu'elles sont cuites, mettez une cuillerée de vinaigre, poivre et sel, un petit morceau de beurre roulé dans la farine, deux cuillerées de jus de champignon et faites bouillir deux minutes. Votre sauce est faite.

Dinde bouilli (*sic*)

Émiettez du pain avec deux jaunes d'œufs, sarriette, persil, beurre, sel, le tout bien fin; coupez ceci dans la poitrine du (*sic*) dinde et mettez-le dans la soupe.

Biscuits à la bonne femme

Une tasse à déjeuner de beurre, deux de sucre fin, trois de fleur, six œufs, une petite cuiller à thé de perlasse et jus de citron au goût; quand les œufs sont bien battus, on y ajoute le sucre et le beurre, après l'avoir défait, en les brassant, on jette la fleur au fur et à mesure.

Beignes

Deux douzaines d'œufs, deux livres de beurre, trois livres de sucre: battez bien les œufs, ajoutez-y le sucre; faites fondre le beurre, et battez bien le tout ensemble; mettez aussi un verre de brandy et un peu plus gros qu'un jaune d'œuf de salaratus, avec de la fleur pour en cuire une pâte et laissez lever deux heures; on y ajoute une tasse de lait, si on veut.

Confiture aux pommes grises

Après avoir épluché les pommes, pesez autant de sucre que vous aurez pesant de pommes; couvrez vos pommes d'eau et faites-les bouillir environ vingt minutes: les ayant retirées, jetez votre sucre cassé dans le jus et faites bouillir en sirop, en écumant; ensuite mettez vos pommes avec le sirop par un feu modéré, remuez-les avec précaution quand elles cuisent; ajoutez quelques clous de girofle, ou de l'écorce d'orange si vous l'aimez.

Confiture aux fraises et aux framboises

Pilez du sucre blanc, mettez livre de sucre pour livre de fraises épurées, saupoudrez le sucre (*sic*) sur les graisses par lit: laissez reposer une heure, puis mettez au feu sans eau, faites cuire en brassant, écumez avec précaution, retirez-les après 35 minutes; jugez si le sirop est pris et les fraises ont bonne couleur.

Oie rôtie

Hachez quatre oignons (*sic*) bien fins, que vous ferez frire avec poivre, sel, persil, du pain émietté et une bonne poignée de sauge; mettez cette farce dans l'oie, que vous placerez à la broche de la cuisinière avec une chopine d'eau pour arroser souvent. Ayez soin de le (*sic*) tourner.

Extrait de La Cuisinière canadienne

«Nous nous sommes borné (*sic*) à n'insérer dans ce livre, que ce que recommandait une sage économie domestique, et proportionnée aux moyens des familles Canadiennes (*sic*).»

Il n'est peut-être pas inutile de mentionner ici quelques-uns des devoirs d'une bonne cuisinière: d'abord, elle doit apporter tous ses soins à faire tout avec la plus grande propreté, n'employer que du bon beurre, de la bonne farine et des œufs frais; faire les fricassées avec de la crème (*sic*) douce, autrement elles tourneront, portez attention au mangé (*sic*) lorsqu'il est sur le feu; ne pas se servir d'un couteau qui aura tranché de l'ognon (*sic*) ou de l'ail pour couper le pain ou le

beurre; goûter les mets avec délicatesse, ne pas y remettre la cuiller ou la fourchette sans les essuyer, et pour cela tenir de l'eau chaude à proximité pour les y tremper et laver; avoir toujours près de soi un torchon net pour essuyer le tour des plats avant de les servir; savonner la lavette ou le linge avec lequel on lave la vaisselle et non pas piquer une fourchette dans un gros morceau de savon, ce qui fait un gaspillage et ne rince pas bien; il est même arrivé que des personnes ont été malades d'avoir pris le thé dans des tasses où il était resté du savon: enfin la cuisinière lavera bien les herbagés, le riz, les pois, les fèves (*sic*), et généralement tout ce qu'elle apprêtera avant de mettre cuire (*sic*).»

Joyeuses Fêtes à notre clientèle



Solde
complets italiens, vestons, manteaux
40% - 60%
de rabais

DOICE DOICE
D-ANA UOMO

Pour Elle
277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de
Commerce Mondial
844-9125

Pour Lui
Centre de
Commerce Mondial
281-7999
5107, av. du Parc
277-7558

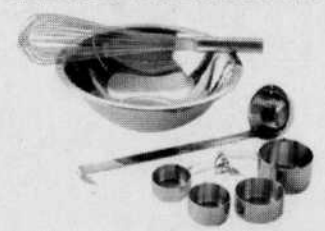


ACADÉMIE
CULINAIRE
(514) 393-8111

www.academieculinaire.com

Offrez des COURS DE CUISINE en cadeau avec les articles appropriés!

BASES CULINAIRES I



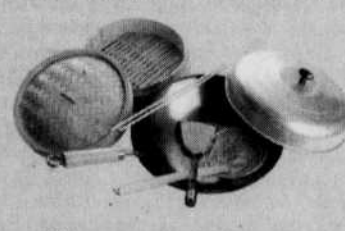
Cul-de-poule 5 pt, louche 175 ml en inox, tasses à mesurer et fouet 35 cm
55\$ (avec cours : 230\$)

SUSHIS



Autocuiseur pour riz (4t) et tapis
55\$ (avec cours : 105\$)

CUISINE AU WOK



Wok et couvercle, bambou vapeur, cuillère araignée, spatule et baguettes
45\$ (avec cours : 95\$)

SAUCES ITALIENNES



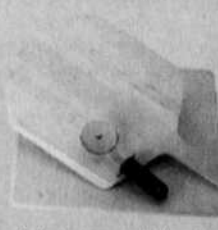
Passoire en inox 22 cm, râpe à fromage et fourchette à spaghettis en inox
63\$ (avec cours : 113\$)

PORTO ET CHOCOLAT



6 verres à porto, chocolat fin et guide d'introduction (quantité limitée)
35\$ (avec cours : 98\$)

PIZZAS



Pelle à pizza en bois, pierre et couteau à pizza
85\$ (avec cours : 135\$)

Pour commander ou pour toutes informations, téléphonez-nous ou visitez notre site Internet!

360, rue du Champ-de-Mars, Montréal (Québec) H2Y 3Z3 Métro Champ-de-Mars - Stationnement public

ÉDITORIAL

Joyeuse lumière!



C'est l'histoire d'un mandarin. Sur le point de distribuer ses biens, caprice de vieux riche, il promet son château à celui qui, de ses deux fils, aura le premier réussi à le remplir, d'un mur à l'autre: «Vous avez 20 heures pour le faire.» Aussitôt s'agit le fils aîné. Les serviteurs sont mobilisés, chacun y vient: lui avec des paniers d'osier, l'un avec des branches de cèdre, l'autre avec de vieux meubles, si bien qu'en une demi-journée, le château est plein à craquer. Plein... recoins en moins! Arrive le cadet à la toute dernière minute du temps alloué. Il porte dans sa main gauche une petite lampe allumée et il entre. Joyeuse lumière! Tout le château s'illumine, même du dehors. «A toi l'héritage!»

On aurait dû s'en douter. La lumière est d'une nature essentiellement généreuse. Douce. Silencieuse, en plus. Et de quelle efficacité! Il en faut peu pour que, par elle, tout soit «émerveillé»: un tableau, un visage, un paysage, une mise en scène. Pourquoi sont-elles si resplendissantes, les rosaces à Notre-Dame de Paris? Et les vitraux à Chartres? Les fresques de Fra Angelico? Et Rembrandt! Et Georges de La Tour! Et la dernière série de Riopelle au Musée de Québec! D'antiques astrologues ont même prétendu que la lumière, cette petite sœur du vent, présidait depuis longtemps, depuis toujours peut-être, à la bonne marche de l'univers. Saint Augustin l'aurait proclamée, déjà au V^e siècle, la fée, sinon la reine de toutes les couleurs du monde.

Pourquoi aller si loin, ou si près, quand déjà mon pays en est tout ébloui? Rien qu'à dire ces beaux mots provocateurs de joyeuses mémoires: Beaupré, Beauvoir, Bellechasse, Beaumont, Bellerive, Beaucage, Belœil, Luceville... Des noms de personne tout autant signifiants, on l'espère: Lucie, Luce, Lucille, Aurore, Marie-Soleil, Claire, et d'autres, et d'autres. Émouvant que notre grande Anne Hébert, partie au début de cette année, ait intitulé son dernier livre *Un habit de lumière*.

Est-ce par hasard, noble instinct ou simple gratitude que, dans la Rome antique, le 25 décembre est devenu le jour tout désigné pour une fête de la lumière? Pourquoi? Parce que, ce jour-là, le soleil, le roi du ciel, se lève un peu plus tôt que la veille. Victoire non équivoque de la lumière sur les ténèbres, comme du bien sur le mal... et de l'empire romain sur le reste du monde méditerranéen.

Comprenons tout de suite que les religions de longue tradition, sensibles à leurs composantes cosmiques, accordent une divine priorité au 25 décembre. Avant qu'on n'attribue au big-bang des origines l'étrange réputation que l'on sait, il était écrit, dès les premières lignes de la *Genèse*, qu'au commencement «Dieu vit que la lumière était très bonne: ce fut le premier jour». *Lux umbra Dei!* Lumière, ombre de Dieu! Tel est du moins l'inscription que l'on a retrouvée sur d'anciens cadrans solaires.

Dans la même perspective d'une révélation cosmique, on pensa, jusqu'à le confirmer par des calculs plus ou moins maladroits, que Jésus était né un 25 décembre. Solstice d'hiver oblige! Jésus ne fut-il pas bientôt nommé par ses proches «fils de lumière» ou encore, à cause de sa mystérieuse naissance, «Lumière née de la Lumière»?

Lui-même aimait dire: «Croyez en la lumière... Qui fait la vérité vient à la lumière.» C'est dans ce sens qu'un jeune ami de Jésus, son ami préféré a-t-on dit, Jean de Pathmos, conclut tout bonnement que «toute personne qui aime demeure dans la lumière».

Ce premier Noël du nouveau millénaire profite, bien sûr, de tous ces heureux précédents. Tant mieux! L'histoire progresse par répétitions et inventions. Je sais pour ma part que là où je gîte, ce soir, aux premières vèpres solennelles de Noël, on chantera avec un sacré plaisir: Joyeuse lumière!... et ce, sur une mélodie processionnelle à saveur byzantine.

Enfin, et quel que soit le chemin qui nous conduise à la fête, nous sommes certains, cette nuit, de trouver une compagne discrète et silencieuse, si discrète qu'elle peut se faire invisible, notre Sœur la Lune. Oui, la Lune, Sœur de Frère Soleil ainsi que l'appelle ingénument François d'Assise. Or, cette année, autre triomphe nocturne de la lumière, et n'est-ce pas merveilleux: la fête de Noël appelle la pleine lune!

Joyeuse lumière!
Joyeux Noël!



Benoît Lacroix
O. P.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSSAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

De chaudes larmes, dérivantes, consternantes...

C'est en m'éveillant ce samedi matin — premier jour de congé pour moi depuis près d'un mois — que j'ai été attirée par la petite fille rose à l'air crédule en page couverture du *Devoir* virtuel. Je vis dans un monde clos depuis plusieurs mois, rédigeant mon mémoire bien installée dans mon chez-moi chaud et paisible.

Je ne réalise jamais à quel point je suis chanceuse. Oui, j'ai des dettes d'études. Oui, j'ai été élevée par une mère monoparentale. Oui, j'ai eu les cheveux bleus et rasés comme ceux à qui Pops offre son aide. Et j'ai aussi vécu à fond ma jeunesse — un peu de drogue et beaucoup de bière —, mais ce qui me soutient depuis toujours, c'est l'espoir et le rêve, et l'amour que ma maman m'a prodigué. Le Bon Dieu dans la rue tente, à sa manière, de donner un peu d'amour et d'attention à ceux et celles qui en ont manqué. Que d'autres poursuivent son œuvre et qu'on le finance le plus possible, et je comprendrai que notre société commence enfin à se concerter. Commence enfin à réaliser que nous ne pouvons bâtir une société meilleure si nous ne donnons pas un peu d'amour, si nous n'avons pas un peu de compassion pour ceux et celles qui n'ont rien, même pas quelqu'un de plus grand pour leur prêter une oreille attentive, leur dire des mots d'espoir, faire miroiter sous leurs yeux brillants des rêves possibles et transformateurs.

Je ne sais pas comment, moi, je pourrais aider de petits poulets amaigris comme ça, laissés en liberté sans plumes et sans chaleur dans notre hiver froid et lourd de neige et de conséquences. Je ne sais pas comment je pourrais, pour une fois, vraiment sentir que je suis utile à la société autrement que par mes vidéogrammes et mes sites Web, réfléchis mais qui ne changent rien, concrètement, à ma société décevante.

Geneviève Gilbert
Bachelière en arts visuels, UQAM, étudiante à la maîtrise en comm., multimédia interactif

New money, old money, et la disparition de la Oldsmobile

Après plusieurs décennies, la compagnie General Motors a finalement décidé de mettre fin à la production de son modèle Oldsmobile d'ici quelques années. De prime abord, on pourrait croire qu'il s'agit d'une décision de peu de signification, mais en fait, ce simple développement est fort révélateur de l'évolution de notre société au cours des dernières décennies. Faisons à cet effet un bref retour en arrière.

Dans les années 30, la General Motors commençait déjà à donner des signes de l'empire qu'elle allait devenir. Or ce fut aussi l'époque d'un certain Alfred Sloan, lequel présida d'ailleurs pendant un bon moment aux destinées de cette entreprise. Plus que tout autre, Sloan marqua un tournant en ce qui a trait aux techniques de marketing d'alors. Ainsi, il fut l'un des premiers à tenter de vendre un modèle de voiture précis en ciblant une clientèle correspondante. Avec pour résultat que si la Cadillac devait s'adresser aux riches, la Chevrolet à l'homme de la rue, la Pontiac à celui qui est «pauvre mais fier» et la Buick à celui qui s'efforce de réussir, la Oldsmobile elle, s'adressait au départ à celui qui aime le «confort discret».

Or la disparition future de cette même division de GM suit de façon étonnante la courbe décroissante de la culture du *old money*. Et le *old money*, c'est aussi en partie la vieille culture WASP, laquelle, si elle a certes toujours ses symboles versions réactualisées à la Ralph Lauren, considère encore de mauvais goût d'afficher sa richesse de façon un peu trop ostentatoire. Et c'est là que le bât blesse. Car aujourd'hui, cette culture, comme le groupe social qui l'incarne, est en perte de vitesse un peu partout. De nos jours, Silicon Valley aidant, la cul-

ture du *new money* triomphe. Vous avez de l'argent? Montrez-le! Vous avez du fric? Oubliez le confort discret de votre voiture et allez-y pour une attitude davantage m'as-tu-vu.

Certes, il peut toujours être assez mal vu d'être trop ostentatoire, particulièrement dans certaines circonstances. Mais ce que la Oldsmobile n'aura pas su incarner, c'est qu'entre le confort discret d'antan et la vulgarité de la grosse bagnole rutilante version 1970, nous sommes lentement mais sûrement passés à l'ère de l'«affirmation tranquille». Plus que jamais aujourd'hui, «*money talks*». Une Cadillac des années 50 le criait, une Acura le murmure, une BMW le chuchote. Quant à la Oldsmobile, elle aura donc tout simplement été trop longtemps muette, à un bien mauvais moment...

Yvan Petitclerc
Montréal

Suite de l'affaire Michaud

Pierre Lemieux s'en prend à Yves Michaud qui, dit-il, «vit aux crochets du peuple et mine nos libertés depuis 50 ans».

Yves Michaud a été député et diplomate, postes rémunérés par les deniers publics. Auparavant, il a été journaliste, poste rémunéré par l'entreprise privée. C'est donc ça, «vivre aux crochets du peuple»?

L'avantage de l'existence d'un secteur public, c'est, justement, d'être ouvert à la critique publique. C'est infiniment mieux, à mon avis, que de recevoir en catimini des sous de l'industrie du tabac pour défendre fallacieusement, au nom de la liberté individuelle, l'esclavage des jeunes à la nicotine et aux tueurs de l'industrie du tabac.

Mais ça ne fait rien. Félicitations pour votre beau programme, M. Lemieux. Vous sabbiez chaque jour un peu plus dans l'insignifiance et il est bon de se dilater la rate dans le temps des Fêtes.

Jacques Isabelle
Montréal, 21 décembre 2000

REVUE DE PRESSE

Pique-nique ethnique

Antoine Robitaille

Entre les révélations dans l'affaire de l'eau contaminée de Walkerton et les mises à pied chez Air Canada, quelques commentateurs et éditorialistes du ROC ont abordé «l'affaire Michaud» cette semaine. Unanimes, sauf erreur, ils semblent y voir un événement prévisible, dû à la nature même du projet souverainiste, l'ethnisme.

Le *Globe and Mail* fut le premier à réagir, samedi dernier. Pour le grand journal torontois, «il est difficile de comprendre» ce qui, dans les propos de Michaud, choque tant le premier ministre du Québec et ses collègues du conseil des ministres. Après tout, dit le *Globe*, Yves Michaud n'a exprimé que ce que plusieurs séparatistes ressentent en leur for intérieur». Pour le *Globe*, «le mouvement séparatiste au Québec, dans son fondement, est un mouvement de nationalisme ethnique. Le groupe ethnique en question est formé des Québécois — les francophones blancs ayant des racines historiques dans la province. Les autres habitants du Québec sont pour ces derniers des étrangers». Le nous des Québécois est essentiellement constitué des «pure laine» francophones». Bref, ces derniers, se sentant chez eux, ont un réflexe «logique»: «Personne n'accepte que les visiteurs nous disent comment gérer notre maison.» Les non-francophones, dans la perspective de gens comme Yves Michaud et les autres, sont donc des étrangers «tolérés, voire respectés, mais pas vraiment membres de la famille». Le *Globe* convient que «plusieurs séparatistes ont fait des tentatives honnêtes pour prendre leurs distances du nationalisme ethnique à la source de leur mouvement en ten-

tant de tendre la main aux anglophones et aux nouveaux immigrants». Mais quoi qu'ils fassent, affirme le *Globe*, «l'essence du mouvement demeure la même». Le *Globe* fait alors un rapprochement avec les déclarations de Jacques Parizeau sur les votes ethniques et avec l'attitude d'un Bernard Landry fustigeant, le soir du 30 octobre 1995, une préposée d'origine mexicaine dans un hôtel de Montréal pour l'avoir servi en anglais. Ces événements révèlent toujours le même message, dit le *Globe*: «Vous, les immigrants. [...] «Nous, les vrais Québécois.» Autrement dit, «cette maison que vous habitez est la nôtre et prenez bien garde à ce que vous dites ou faites. Les séparatistes doivent-ils vraiment s'étonner que les «ethniques» votent en masse contre l'indépendance?», conclut le *Globe*.

Selon le *National Post*, la dénonciation des «votes ethniques» par les souverainistes est un couteau à deux tranchants. D'abord, dit le *Post* de façon presque ironique, cela peut objectivement aider la cause: «Depuis la déclaration de M. Parizeau, il y a cinq ans, des milliers de personnes appartenant aux minorités anglophones — qui appuient le NON lors des référendums — ont quitté la province.» Mais en définitive, si les séparatistes veulent un appui majoritaire, le «nationalisme ethnique s'avérera toujours une mauvaise affaire» car, en bout de course, cela ne fait que «jeter les nationalistes mous dans les bras des libéraux». Mais comme le *Post* l'avoue, «nous, dans ce journal, n'avons aucun intérêt à arrêter le mouvement séparatiste de s'autoéteindre».

L'ironie est aussi très acide du côté d'Andrew Coyne, toujours dans le *Post*. «Enfin, les militants du

Parti québécois se tiennent debout. Ils ne sont plus à genoux. Ils refusent de se taire. Ils ne seront plus humiliés. La base du parti a pris une position... contre la juiverie internationale!» Selon Coyne, il n'y a nul autre façon d'interpréter l'affaire Michaud. Les remarques de Michaud, Robin des banques, sont rien de moins que de «vulgaires propos antisémites». Comme le *Globe*, Coyne dit que toute cette affaire révèle ce que «plusieurs péquistes ressentent»: que la cause de l'indépendance est celle des citoyens «ethniquement français». Coyne affirme que Lucien Bouchard a du mérite de «dénoncer les propos de Michaud». Mais selon lui, il se pourrait bien que les militants péquistes répondent oui à la question que le premier ministre a posée à l'Assemblée nationale: «Y a-t-il de la place au cœur de ce parti pour de telles expressions d'intolérance à l'endroit des communautés qui votent contre la souveraineté?»

«Bouchard est du côté des justes, cette fois», affirmait Paul Wells mardi dans le *National Post*. Pour Wells, les signataires de la pétition de lundi en faveur d'Yves Michaud prouvent qu'ils ont la mémoire courte lorsqu'ils affirment que la motion de l'Assemblée nationale était «sans précédent dans l'histoire du parlementarisme québécois». «M. Parizeau était le chef de l'opposition en 1988 lorsque l'Assemblée nationale a voté unanimement pour dénoncer les propos de D'Iberville Fortier, le commissaire aux langues officielles qui avait souligné que des anglophones du Québec se sentaient humiliés par la loi 101.» M. Parizeau, rappelle encore Wells, était aussi chef de l'opposition lorsque les élus du Parti québécois présentèrent une motion contre John Nunziata, un aspirant à la direction du Parti libéral fédéral, pour des propos douteux sur les

souverainistes (il avait dit que ceux-ci étaient des «traîtres» envers le Canada). M. Parizeau et les signataires n'ont pas non plus levé le petit doigt, note Wells, pour défendre la liberté d'expression du journaliste André Pratte, dénoncé lui aussi par une motion unanime de l'Assemblée nationale.

Dans une autre chronique, jeudi, Wells faisait un parallèle entre le René Lévesque du milieu des années 80, assiégé par des «extrémistes», et le Lucien Bouchard d'aujourd'hui. M. Michaud, écrit Wells, représente un réel mouvement au sein du parti, mouvement qui n'a plus confiance en Lucien Bouchard. «Il a toujours été très clair que M. Bouchard serait le chef du PQ à ses conditions», écrit Wells. «Si les membres du parti tentent de lui dicter ses conditions, c'est une chaise vide qu'ils trouveront bientôt devant eux.»

«Bouchard est en lutte contre le fanatisme du PQ», affirmait Ross McLennan dans le *Winnipeg Sun* hier. Selon lui, les derniers événements montrent hors de tout doute qu'il y a du racisme à la base de l'engagement des militants du Parti québécois. Ces derniers semblent bien aimer les «bruits de bottes» et la «musique martiale», écrit-il. La loi 101 prouve que le PQ entretient une vision tribaliste de la société et non «une conception ouverte et pluraliste». Des zéloteurs de la loi 101 ont même pris d'assaut le Web et préparent une sorte de cyber-Kristallnacht [la nuit de Cristal: événement marquant dans la montée du nazisme en Allemagne; nuit où l'on brûla des livres juifs]. Peut-être que Bouchard a compris, s'interroge en substance le chroniqueur. «Peut-être que c'est le temps pour lui d'abandonner son troupeau de francophones fous.»

IDÉES

Affaire Michaud

Variations sur la «question juive»

Les malheurs de l'Holocauste ne doivent pas être évoqués aux seules fins d'étoffer un discours politique mené sur de tout autres bases

PIERRE ANCTIL
Dialogue Saint-Urbain

Il fut un temps au Québec où on traitait les juifs vivant ici comme un «problème» à résoudre. Nul besoin de remonter loin dans notre histoire pour découvrir des éléments d'une pareille problématique. Il suffit par exemple de consulter les écrits du père Ceslas Forest, qui datent de 1935, pour bien mesurer à quel point on entourait au Québec les relations avec les juifs d'une aura de méfiance et de suspicion constantes. En somme, certains des porte-parole de l'époque concevaient leurs vis-à-vis juifs comme des projections désincarnées d'un mythe très ancien, voire comme les porteurs d'une «question» à laquelle il convenait de s'attaquer pour en limiter les conséquences néfastes. Nulle trace dans ce discours d'un rapport entre personnes réelles ou d'une tentative de dialogue constructif entre tenants de traditions différentes.

Ces difficultés d'ordre doctrinal eurent pour conséquence, entre autres, de fermer aux juifs, arrivés en masse à Montréal après 1905, les portes du réseau scolaire public de langue française et catholique. Ainsi privés d'un contact intime avec la majorité de langue française et attirés par la présence insistante à ce moment dans la ville de l'anglais, les juifs québécois formèrent à Montréal, dès le début du XX^e siècle, une troisième solitude répondant à sa propre logique interne sur le plan culturel et religieux. À cette époque, on aurait pu chercher parmi les francophones, à l'exception d'Henri Bourassa et d'Olivier Asselin, des individus convaincus de l'importance pour la société québécoise d'attirer à elle les nouveaux venus, dont les juifs est-européens, et de leur donner accès aux institutions de la majorité.

Malgré tout, ces barrières n'ont pas empêché les juifs québécois de s'épanouir au sein de notre société et de bâtir tout au long du XX^e siècle un réseau communautaire remarquable dont bénéficient aujourd'hui les citoyens de toutes origines. D'immigrants pauvres et démunis qu'ils étaient au départ, les juifs est-européens se sont transformés, en deux ou trois générations, en Québécois à part entière, pleinement capables de contribuer sur tous les plans à l'évolution de notre société et à son enrichissement. Cette première vague a bientôt été suivie de nouvelles qui ont même permis l'établissement dans notre société de juifs francophones originaires du Maghreb, de la France, de la Belgique ou du Proche-Orient, sans compter les juifs issus tout récemment de l'ex Union soviétique.

Les commentaires désobligeants et dommageables entendus récemment au sujet de la communauté juive montréalaise nous ramènent à cette période où les distinctions de nature religieuse ou culturelle constituaient des lignes de partage insurmontables au sein de la société québécoise. Dans



Une synagogue de Montréal. «Les commentaires désobligeants et dommageables entendus récemment au sujet de la communauté juive montréalaise nous ramènent à cette période où les distinctions de nature religieuse ou culturelle constituaient des lignes de partage insurmontables au sein de la société québécoise.»

cet esprit, tout va comme si être juif, c'était porter une identité dont les fibres profondes résistent absolument à s'inscrire dans la québecitude alors que les preuves du contraire abondent et rayonnent dans

tous les sens. Jusqu'aux écrivains yiddish de Montréal qui émailaient leurs poèmes de références abondantes au site magnifique de la ville et à ses lieux publics accueillants.

M. Michaud, quel but poursuivez-vous?

ALEXANDRA SZACKA
Journaliste

M. Michaud, j'ai pour vous une seule question: quel but poursuivez-vous en faisant des déclarations comme celles des dernières semaines, devant la Commission des états généraux sur la langue française et au micro de CKAC, à propos des juifs et du vote ethnique? Est-ce vraiment là une analyse légitime et objective d'un simple citoyen qui a le cœur de bien du Québec? Permettez-moi d'en douter.

Vous vous servez aujourd'hui de toutes les tribunes pour dire que même chez nos voisins du Sud, aux États-Unis, on analyse le vote selon l'appartenance ethnique et raciale. C'est vrai, mais de quelles analyses s'agit-il? Il y a une différence quand les analyses sont faites par des sociologues, des politologues ou des journalistes et lorsqu'elles sont faites par les politiciens eux-mêmes. Et vous êtes un politicien. Ou, en tout cas, vous aspirez à le devenir.

Verriez-vous Al Gore fustiger tel ou tel groupe ethnique parce qu'il a voté contre lui? Qu'a-t-il dit, Gore, après avoir réalisé que les électeurs de son État natal, le Tennessee, ont préféré son rival, George W. Bush? Dans son discours de concession, il y a quelques jours, il a dit, entre autres: «Je vais retourner au Tennessee pour regagner la confiance de mes compatriotes.»

Regagner la confiance. Est-ce cela que vous comptez faire en montrant du doigt les 2000 électeurs de Côte-Saint-Luc, les accusant d'avoir voté «ethnique»? Savez-vous combien il y a de juifs au Québec? Il y en a près de 100 000 et ils n'habitent pas tous Côte-Saint-Luc. S'il est vrai qu'ils se dissocient majoritairement du projet souverainiste, c'est là leur droit le plus strict. C'est à vous de faire en sorte qu'ils se sentent partie prenante de ce Québec indépendant que vous voulez bâtir. Ce n'est pas avec des propos comme ceux que vous avez tenus ces derniers jours que vous allez y arriver. Jusqu'à nouvel ordre, ils sont citoyens du Québec, au même titre que vous, et ont le droit de voter librement. Pensez-vous vraiment qu'ils ont voté NON sous la contrainte de B'nai Brith ou du Congrès juif canadien?

Alors, je vous repose la question: quel est le but que vous poursuivez?

Vous voulez faire en sorte qu'on exclue les juifs — et peut-être quelques autres groupes ethniques qui ont voté majoritairement contre l'indépendance du Québec — du prochain vote référendaire parce qu'ils ne votent pas comme vous le voudriez? C'est absurde. Nous sommes en démocratie.

Vous voulez peut-être mener le Parti québécois à bâtir des stratégies pour séduire le «vote ethnique» avant que le prochain référendum ne remette encore aux calendes grecques le projet d'indépendance. Voilà qui est plus raisonnable, mais vous vous y prenez bien mal. Pour le moment, vous n'avez réussi qu'à provoquer une division profonde au sein de votre parti. Mais il y a plus. Par votre comportement, vous annihilez des années de travail des René Lévesque, Gérard Godin et tant d'autres qui étaient de véritables bâtisseurs d'un Québec de demain, d'un Québec inclusif, où l'appartenance passe par la citoyenneté et la langue et non par l'origine ethnique, indépendance ou pas.

On ne peut pas forcer les gens à nous aimer, même si on tape du pied. Surtout pas en politique. Mais on peut les séduire grâce à la vitalité de sa culture, à la beauté de sa poésie, à son ouverture d'esprit.

M. Michaud, je vais vous raconter une petite histoire, la mienne, celle d'une famille immigrante, juive de surcroît, arrivée au Québec à la toute fin des années 60. Mes parents sont des survivants de l'Holocauste, mais rassurez-vous, je ne vais pas vous faire pleurer sur le sort des dizaines de leurs proches morts dans les rues du ghetto de Varsovie et dans les chambres à gaz. Non.

Je voudrais vous raconter comment cette famille a été séduite par les Alain Grandbois, Anne Hébert et Réjean Ducharme, par les îles de la Madeleine, l'île d'Anticosti et Charlevoix, par la voix rauque de Gilles Vigneault et par Pauline Julien chantant *L'Étranger*. Séduite surtout par la chaleur de ce peuple qui l'a accueillie à bras ouverts alors qu'elle n'avait plus ni maison, ni citoyenneté, ni port d'attache.

Comment, grâce à tout ça et grâce probablement à sa francophilie, cette famille est-elle devenue sympathique aux aspirations souverainistes d'une partie

du peuple québécois au point de voter majoritairement OUI au dernier référendum? Et dans une proportion de 80%! Très honorable comparativement aux résultats de 60% et 40% des Québécois de souche, n'est-ce pas?

(Je ne parle que de ceux d'entre nous qui sommes des immigrants de première génération car nous avons fait des enfants que, je l'espère, vous n'incluez pas dans vos analyses ethniques puisqu'ils ont des pères «pure laine». Mais sait-on jamais... Autrement, il suffisait de 25% de sang juif.)

Eh bien, d'après vous, qu'a senti cette famille le soir du référendum de 1995 lorsque le premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, a sorti son fameux «l'argent et des votes ethniques»? Nous nous sommes tous demandé ce qui serait arrivé si le Québec était devenu indépendant malgré «l'argent et des votes ethniques». On n'en était plus à «un homme, un vote». Notre vote avait pesé plus lourd dans la balance que celui des Québécois de souche. Sont-ce la langue maternelle, le lieu de naissance, la religion (ou toutes ces réponses) qui lui ont conféré un tel poids?

Combien de familles immigrantes étions-nous le soir du référendum à nous sentir mal? Combien d'entre nous sommes rentrés au travail le lendemain en espérant que personne ne nous demande notre certificat de naissance, nous, les fossoyeurs du rêve québécois?

Si on peut à la limite comprendre les débordements d'un homme en proie à une très grande déception, votre comportement des dernières semaines est beaucoup moins excusable. Cet amalgame de question linguistique, du vote juif au dernier référendum et du souvenir de l'Holocauste est irresponsable et uniquement destiné à réveiller de vieux démons. Croyez-vous vraiment qu'il vous revienne à vous seul de décider pendant combien de temps et comment les juifs ont le droit de pleurer

L'affaire est d'autant plus douloureuse que le passé immédiat du judaïsme en ce siècle qui vient de se terminer est marqué par le génocide et une persécution féroce aux mains du fascisme et de l'extrême droite. Le massacre systématique et planifié des juifs européens, conduit dans un esprit de logique impitoyable et avec des moyens formidables, plane toujours au-dessus de l'ensemble des juifs montréalais comme une mémoire lancinante. Réaffirmer ce fait n'équivaut pas à nier à d'autres collectivités ou à d'autres peuples le droit de rappeler les injustices commises ailleurs ou à des époques différentes. Il répugnerait à tout esprit éclairé d'ériger une persécution même aussi suffocante que celle subie par les juifs en un absolu indiscutable.

Rencontres et forums

Plutôt, il faut comprendre que les malheurs de l'Holocauste juif ne doivent pas être évoqués aux seules fins d'étoffer un discours politique par ailleurs mené sur de tout autres bases et à d'autres fins. La banalisation des souffrances juives, des persécutions subies par les Arméniens ou des iniquités imposées au moment de l'esclavage, et j'en passe, ne règlent en rien les grands débats que mène démocratiquement la société québécoise. Au lieu de discuter sur la place publique des qualités intrinsèques de l'une ou l'autre forme de persécution, il conviendrait mieux de se sensibiliser à ces réalités souvent insondables par le moyen de rencontres et de forums à petite échelle.

Il y a plus grave toutefois dans la polémique actuelle. Comme tous les autres citoyens, les juifs du Québec votent lors des élections et des consultations publiques qui se déroulent périodiquement. Ce droit ne leur est pas acquis en tant que juifs ou du fait de leur immigration à une date plus ou moins éloignée sur le plan historique mais bien parce qu'ils sont domiciliés au Québec et bénéficient des avantages universels de notre démocratie. Une fois déposée dans l'urne, l'opinion exprimée de manière discrète par ces citoyens ne porte pas une couleur ou une marque identitaire quelconque. Il s'agit là de l'un des grands acquis des 25 dernières années, soit depuis la promulgation de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, qui nous sépare de la période antérieure où nous avions un «problème juif».

Fouiller, même indirectement, dans les statistiques électorales pour tenter d'en isoler des données relatives aux choix d'une communauté donnée, c'est la montrer du doigt et remettre en cause sa légitimité. Et ce, d'autant plus que la municipalité citée se trouve celle sur l'île de Montréal où se concentre le plus grand nombre de Québécois de souche juive. Faut-il le rappeler, René Lévesque nous avait habitués à une vision de la société et à une forme de nationalisme où l'appartenance ne dépend pas de considérations liées à l'ethnicité. De la part du gouvernement et de l'Assemblée nationale, réitérer ce fait m'apparaît crucial dans le contexte de la sauvegarde de notre espace civique et des droits fondamentaux qui le sous-tendent. Il n'y va pas que de la préservation des acquis de la communauté juive mais de ceux de l'ensemble des citoyens québécois, quelle que soit leur origine.

leurs morts? Croyez-vous vraiment que vos remarques vont rapprocher juifs et Québécois de souche? Croyez-vous vraiment que le Québec a manqué son rendez-vous avec l'histoire à cause des juifs?

Mais voilà qu'il y a peut-être une autre explication. Vous piaffez d'impatience. Vous en avez marre du manque d'échéancier référendaire et de la tiédeur avec laquelle les dirigeants de votre parti défendent le dossier de la langue française? Soit. Pourquoi alors ne réglez-vous pas ces questions à l'interne? Pourquoi ne pas avoir attendu le congrès de février pour déclencher le débat? Pourquoi tout cela doit-il se faire sur le dos des immigrants en général et celui des juifs en particulier?

Pendules à l'heure

Dans mon pays natal, la Pologne, qui, jusqu'à la fin des années 80, n'était pas précisément un exemple de démocratie, les luttes intestines du parti unique se faisaient aussi sur le dos de quelques milliers de juifs rescapés de l'enfer. Mais je ne crois pas que ce soit un exemple édifiant pour la société québécoise.

Je suis en désaccord avec la motion de blâme de l'Assemblée nationale car je crois que cette question aurait dû être réglée à l'intérieur du PQ, que vous avez l'intention de représenter. Mais en même temps, la tempête qu'elle a provoquée a le mérite de remettre les pendules à l'heure. Avant qu'on n'en arrive à un autre référendum, on saura peut-être plus précisément quel genre de société nous propose le Parti québécois. Une société où il y aura de «mauvais» et de «bons» juifs (ceux, peu nombreux, qui sont en faveur de l'indépendance du Québec) et où il sera interdit de critiquer les icônes, les intouchables comme Lionel Groulx, surtout si on est juif. Ou encore une société dont tous les citoyens seront égaux, peu importe leur lieu de naissance, leur langue maternelle et leurs opinions politiques.

Et si ce sont des gens de votre trempe qui gagnent le bras de fer auquel nous assistons depuis quelques jours, nous, les immigrants amoureux du Québec, de la langue française aux accents savoureux, de la vitalité de ce peuple qui nous a si merveilleusement accueillis, nous pourrions toujours pousser une pointe du côté du Tennessee. Comme tous les autres Québécois, d'ailleurs.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle (science), Louise Leduc, Benoît Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relateurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornéliier (correspondantes parlementaires à Ottawa), François Cardinal, Mario Cloutier et Robert Dufrais (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Marie-Claude Petit (communis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Anouk Hurburt, Dominique Larivière, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Michèle Ne Ruelland, (publicitaires), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zaida. PROMOTION ET TIRAGE Martine Aubin (directrice), Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Évelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Patrick Inkil (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Belliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrrière, Nathalie Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Joyeux Noël
à la
Chaîne culturelle
radio
chaîne culturelle
Radio-Canada
Horaire détaillé en page 8 de
L'agenda du Devoir.

GUERRE

SUITE DE LA PAGE 1

rapportait hier le maire de Verdun et président de l'UMBM, Georges Bossé, une forte majorité des maires présents se sont dits en faveur du recours aux tribunaux alors que quatre ou cinq d'entre eux ont exprimé le désir de soumettre auparavant l'idée à leurs conseillers municipaux respectifs.

«Il n'est pas question de reprendre des arguments qui ont déjà été rejetés par les tribunaux, à Mont-Tremblant par exemple, a précisé Georges Bossé. Nos conseillers nous ont montré qu'il existait des pistes de contestation qui n'avaient pas encore été testées et qui avaient de bonnes chances de fonctionner.»

L'UMBM préfère pour le moment rester discrète quant à la nature de ces fameux arguments originaux, ses conseillers juridiques ayant jusqu'au 12 janvier pour les étayer et en faire rapport aux maires. Chose certaine, l'association dispose des moyens financiers nécessaires à de tels recours, avec un fonds commun de lutte estimé à environ trois millions.

Cette démarche commune de contestation ne remet pas en cause les poursuites judiciaires intentées sur une base individuelle par des municipalités comme Baie-d'Urfé ou Westmount. On voudrait plutôt laisser aux municipalités le privilège de faire valoir les particularités juridiques qui les distinguent et garder en réserve les arguments plus généraux susceptibles de s'appliquer à tous. «Ce sera une action à la fois parallèle et coordonnée», dit Georges Bossé. On voudrait éviter de se dédoubler pour ne pas se faire mutuellement perdre du temps et de l'argent.»

Exode des anglophones de Westmount

Vingt-quatre heures après que la petite municipalité de Baie-d'Urfé, à l'extrémité ouest de l'île, a officiellement lancé sa bataille judiciaire contre les fusions, la Ville de Westmount a donné un bon exemple du type d'arguments juridiques particuliers que certaines municipalités peuvent invoquer.

Parmi ceux-ci, la Ville entend notamment faire valoir le fait que, contrairement à la grande majorité des autres municipalités, elle a, depuis sa création en 1874, un statut de corporation de common law reconnu par le lieutenant-gouverneur. Cela, prétend-elle, empêche en principe son abolition sans le consentement de ses fondateurs ou de leurs successeurs.

Elle en appellera également à la défense des droits de la minorité anglophone du Québec, garantis par l'AANB de 1867, en alléguant que la loi 170 aura pour effet d'affaiblir de façon permanente des institutions vitales à cette communauté. Le maire de Westmount, Peter Trent, estime que les dommages causés seraient tellement grands qu'ils pourraient convaincre plusieurs de ses concitoyens, ainsi que lui-même, de quitter la province. «L'application de la nouvelle loi entraînera l'anéantissement irréversible d'une collectivité qui a été protégée et qui s'est développée pendant plus de 125 ans», croit-il.

Parmi les motifs de contestation à portée plus générale évoqués lors de l'audition de la cause, prévue le 13 janvier, on trouvera également le fait que la loi impliquerait une violation des droits démocratiques des citoyens, une expropriation illégale de biens et de propriétés et un exercice arbitraire de pouvoir par le gouvernement.

Rappelons que Baie-d'Urfé et son représentant, l'avocat Guy Bertrand, entendent pour leur part se prévaloir du récent jugement de la Cour suprême sur le droit de sécession du Québec en invoquant que la petite municipalité de 3900 habitants constitue elle aussi une société distincte.

Préférant rester discret sur le budget alloué par sa Ville à la contestation judiciaire, Peter Trent a finalement reconnu qu'il sera du même ordre de grandeur que celui de Baie-d'Urfé, soit 750 000 \$. «Mais les frais juridiques ont une tendance à l'inflation», s'est cru obligé de faire remarquer l'un des avocats chargés de la cause.

D'autre part, Démocracité, un groupe de citoyens opposés aux fusions qui a vu sa demande d'injonction contre l'adoption de la loi 170 être rejetée la semaine dernière, a annoncé hier qu'il n'en appellera pas de la décision mais qu'il maintiendra ses autres démarches judiciaires en cours.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimeries Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à distribuer et diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est employeur par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0898. Dépot légal Bibliothèque nationale du Québec.

CADEAUX

SUITE DE LA PAGE 1

«Ce n'est pas nouveau, ce phénomène de surconsommation», explique François Laroche, qui reçoit souvent, comme d'autres psychologues scolaires, des enfants qui avouent d'entrée de jeu avoir obtenu ce qu'ils voulaient de parents récalcitrants après moult manigances. «Je les ai eus à l'usure», disent-ils sans ambages.

Mais peut-être nouvelle, cette fâcheuse tendance qu'ont publicitaires et entreprises à adresser leur message non plus aux parents mais directement à l'enfant. «Maintenant, c'est aux enfants qu'on parle, parce qu'on sait qu'à force de faire des crises, ils vont réussir à convaincre les parents», note d'ailleurs François Laroche.

Il y a quelques semaines, une lectrice s'insurgeait dans les pages du *Nouvelliste* de la décision de la chaîne de magasins de jouets Toys R Us de s'associer à un centre commercial de Trois-Rivières en remettant à chaque mioche un petit sac à surprises Toys R Us — comprenant un catalogue — lors du passage de l'enfant sur les genoux du père Noël. Sa petite fille, confortée dans son choix par le père Noël lui-même, avait jeté son dévolu sur un ordinateur Barbie de quelque minces 999 \$. «Mais c'est le père Noël qui va me le donner, maman», répliqua la petite à sa mère angoissée par la valeur du cadeau.

«S'asseoir sur les genoux du père Noël est en soi un geste candide, explique M. Laroche. Mais remettre en même temps un catalogue rempli de jouets enlève toute candeur au geste.»

Si certains parents voient derrière le père Noël une manière éhontée d'entretenir un rêve qui n'a aucune prise sur la réalité, d'autres, au contraire, y perçoivent une des seules manières de sauvegarder une portion de désir lié à une fête où, désormais, les enfants n'ont qu'à demander pour obtenir. «La surconsommation fait en sorte que les enfants n'apprennent plus à désirer ce qu'ils ont demandé, ni même à faire d'efforts pour l'obtenir, parce qu'ils ont tout cuit dans le bec», ajoute François Laroche.

LANGAGE

SUITE DE LA PAGE 1

Dans de tels réseaux, on s'invite mutuellement à souper, on se trouve des emplois, on partage ses difficultés, on aide à construire un garage, on s'échange des cadeaux. Mais parfois aussi on s'en veut, on évalue ce que l'autre nous doit, ou on refuse tout simplement de donner ou de recevoir.

«Je n'ai pas reçu, j'ai pris», avait dit l'un des répondants au sujet des nombreux cadeaux qu'il avait reçus de sa famille, et qu'il considérait pour sa part comme un dû.

Le don entraîne toujours une dette, a constaté le chercheur, mais il est positif lorsqu'on ne sent pas le besoin de le rembourser. Plus il est désintéressé, c'est-à-dire plus il vise le bien-être de la personne à qui il est adressé, plus le don a de la valeur.

«Le don fonctionne bien quand il est positif, mais il peut aussi être pervers. Il y a une dimension psychologique toujours présente. Elle peut être positive ou négative. On peut faire un don à l'intérieur de la famille, un frère qui a beaucoup d'argent peut donner un cadeau à quelqu'un qui n'a pas beaucoup d'argent, sachant qu'il ne peut pas lui rendre la pareille, simplement pour mettre en évidence sa supériorité», dit-il. Cependant, ajoute Godbout, le don étant gratuit, il n'appelle pas une équivalence marchande. Deux autres frères, s'échangeant des cadeaux d'inégale valeur, seraient tous deux contents. Ce n'est que dans une économie de marché que la dette est vue comme négative, un problème à résoudre. Plus qu'échange de biens, le don est langage, le véhicule un message, une signification. «L'essentiel de ce qui circule par le don, c'est ce que signifie la relation. Cela peut être positif ou négatif», dit-il.

Et négatif parce que le don est libre, ses capacités et son potentiel sont limités. Idéalement, il incarne le lien qui unit des individus de leur plein gré. On accepte un don, comme on accepte d'entrer et d'être en relation avec quelqu'un. Et c'est en ce sens qu'il ne peut pas couvrir tous les besoins essentiels.

«C'est pourquoi historiquement on est passé du don au droit, dans ce sens-là, le droit est supérieur au don. Quand la partie est tellement inégale que celui qui reçoit est humilié ou est dépendant du donneur, on passe du don aux droits. On est passé de la charité aux droits et c'est une évolution supérieure», dit Godbout.

Jacques T. Godbout divise les dons en trois catégories: l'aide et les services, l'hospitalité, et les cadeaux. Dans les deux premiers cas, le don survient surtout en fonction du besoin et de la disponibilité du donataire et du donateur. C'est dans le domaine des cadeaux que le don se rapproche le plus de la logique marchande.

CRUCHES

SUITE DE LA PAGE 1

et non pas au Japon ou au Zimbabwe. Bon point. Ensuite, ça se complique. Seule une minorité a correctement répondu «Bethléem». Dix sur 25, plus précisément. Pour neuf autres jeunes, le Christ a vu le jour à Jérusalem alors que six d'entre eux ont répondu «Nazareth».

Les parents de Jésus, Marie et Joseph, forment par ailleurs un couple assez connu. Plusieurs répondants ont hésité quelques secondes avant de trouver le nom de Joseph... «Je le sais, je le sais, mon oncle s'appelle comme ça. Ah oui! Joseph!» Au bout du compte, 24 de nos 25 jeunes ont trouvé la bonne réponse sans indice. L'un d'entre eux s'est pourtant trompé d'époque en nommant Abraham. À l'inverse, les plus mystiques ont aussi mentionné le Saint-Esprit qui, de fait, y aurait mis du sien.

Les rois mages ont donné du fil à retordre à nos répondants. Seulement deux d'entre eux ont spontanément identifié l'or, l'encens et la myrrhe. Dans la cagnotte des éternelles, nous avons obtenu trois ânes, une vache, un bœuf, de l'argent et de la nourriture. Une vraie guignolée, quoi. Qu'on se rassure, cependant: ni Nin-

Alors qu'il résiste difficilement à la tentation de gâter son amour de petit-fils, mon propre père évoque avec un plaisir évident les Noël de son enfance. Il n'y avait qu'un seul cadeau sous l'arbre, et c'était le cadeau qu'il avait demandé. À côté, un «vulgaire petit sac de papier brun», dit-il en riant, rempli d'un contenu magique, qui susciterait sans doute une moue chez bien des enfants aujourd'hui: une pomme, une orange, une «liqueur» et quelques bonbons. Sa propre mère, ma grand-mère, fêta un Noël campagnard auprès de ses 10 frères et sœurs, avec comme seul trésor un bonheur goûté seulement une fois dans l'année: une orange dissimulée au fond d'un bas de laine...

Un phénomène qui s'apparente à la manière avec laquelle toute la société est gérée

«Avant, on rêvait un cadeau avant de l'avoir, et il était beaucoup plus apprécié. Aujourd'hui, la satisfaction doit venir immédiatement après l'énoncé du désir. Les enfants vont au magasin avec les parents, veulent quelque chose. Si le parent a le malheur de dire qu'il n'a pas de sous sur lui, la réponse vient vite: «Tu peux payer avec ta carte de crédit.»

Que débâleront les enfants demain soir? Un PlayStation? La Barbie belle au bois dormant? Une figurine Digimon ou des cartes Pokémon? Ou encore tout cela à la fois? «Les enfants deviennent en effet de plus en plus exigeants, poursuit François Laroche. Et s'ils ont eu un cadeau à 100 \$ une année, il ne faut pas s'étonner qu'ils réclament quelque chose de plus cher l'année d'après. Mais peut-on le leur reprocher quand on leur donne tout ce qu'ils veulent?»

Aux parents donc de gérer ce phénomène, avec le lot de récriminations familiales que cela suppose lorsqu'on demande gentiment à la famille de mettre un frein à la ronde des cadeaux. «Les parents sont de plus en plus conscients du problème, croit M. Laroche, même si ce n'est pas la majorité. Mais c'est difficile de leur demander de stopper un phénomène qui s'apparente à la manière avec laquelle toute la société est gérée. Tout ce qu'on a comme modèle, c'est de la gestion à courte vue. Noël n'est qu'une caricature de ce qu'on vit au quotidien.»

C'est dans le domaine des cadeaux que le don se rapproche le plus de la logique marchande.

«Elle prend même la forme du principe d'égalité, voire d'une immédiateté quasi marchande, dans cet «échange» de cadeaux que constitue le rituel des cadeaux de Noël», écrit Godbout.

Au Québec, depuis les années 60, l'avènement de l'État-providence a modifié le mode de circulation des richesses entre les personnes. Dès lors, les personnes âgées peuvent compter sur les pensions de vieillesse, d'autres reçoivent l'assurance-maladie, ou l'assurance-chômage. L'État gouverne les biens qui sont sous sa férule en fonction de la notion d'équité et du droit. Or ces dernières années, l'effritement du modèle d'État idéal tend à renvoyer à la famille les responsabilités assumées jadis par ce dernier. En matière de dons, la famille joue toujours un rôle irremplaçable, relève Jacques T. Godbout. Lors d'une catastrophe, d'un deuil, d'une séparation, ou de quelque événement important, c'est vers la famille qu'on se tourne encore. Considérée comme la source la plus «inconditionnelle» de soutien, la famille ignore en effet, jusqu'à un certain point, les principes de justice, de réciprocité et d'équité. Godbout a d'ailleurs constaté que, dans les familles, plutôt que d'espérer que leurs enfants leur rendent un jour ce qu'ils ont reçu dans leur jeunesse, les parents tendent plutôt à souhaiter que ce qu'ils ont donné fructifie et que ce don serve à d'autres gens encore.

Et ce sont encore les rapports personnels qui permettent au don de s'étendre pour toucher des étrangers. Une personne qui donne du sang le fait souvent parce qu'elle connaît quelqu'un qui en a besoin. Si un séisme ébranle la population d'un pays d'Amérique du Sud, par exemple, une personne ayant visité ce pays sera plus encline à y envoyer des dons que quelqu'un qui n'y a jamais séjourné.

Comme exemple suprême de don, le chercheur évoque le don d'organes, qui altère profondément l'identité du receveur. Car, en fait, les dons forgent et modifient l'identité. Les dons d'organes sont difficiles à accepter, constate-t-il, car ils créent une dette presque intolérable pour le receveur, qui reçoit ainsi la vie d'un inconnu qui vient de mourir. C'est pour tempérer cette dette immense que la procédure actuelle fait en sorte que le donneur reste anonyme. Il arrive aussi que le receveur doive prendre toute sa vie des médicaments anti-rejet pour vivre avec cet organe qui vient d'un autre corps. Le receveur n'est-il alors qu'enveloppe charnelle, et le don n'est-il que pompe, dans le cas d'un cœur, filtre dans le cas d'un foie? C'est ce que demande Godbout. Mais ici comme ailleurs, le don accomplit sa mission. Et le chercheur constate qu'une fois que les receveurs d'organes ont assumé leur greffe, ils se mettent souvent à donner, autre chose, à leur tour, à quelqu'un d'autre.

Urgences-Santé est au bord de la grève

D'APRÈS PC

Les techniciens-ambulanciers d'Urgences-Santé de Montréal et de Laval menaçaient de déclencher une grève illégale dès minuit, hier soir. Cette menace semblait toutefois s'amenuiser en fin de soirée puisque les discussions se poursuivaient toujours entre le syndicat et les employeurs.

Le Conseil des services essentiels a convoqué le syndicat et la direction d'Urgences-Santé à une audience publique durant la nuit. Cette audience se tiendrait à la demande des employeurs. Les cadres d'Urgences-Santé ont annoncé qu'ils se tenaient prêts à prendre la relève en cas de grève.

Selon le président du syndicat, Yves Imbeault, la direction d'Urgences-Santé aurait fait volte-face concernant les horaires, ce qui abaisserait le nombre de véhicules sur les routes.

Plus tôt cette semaine, les 800 membres du syndicat avaient voté à 73 % en faveur du déclenchement d'une grève.

Yves Imbeault affirmait hier que les discussions pouvaient peut-être reprendre, à condition que l'employeur révise sa position sur les horaires.

«L'important, c'est de s'aimer les uns les autres»

Les prêtres prendront garde de culpabiliser leurs ouailles infidèles à la messe de minuit

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Comment les curés réagissent-ils à ces hordes de chrétiens qui s'avèrent subitement très croyants le soir du 24 décembre? Le choc des églises à peu près vides étant maintenant passé, l'heure des saintes colères en chaire semble révolue. Que les fidèles d'un soir soient rassurés: à Noël, ils seront fort probablement bien accueillis.

«Sans doute reste-t-il encore ici et là quelques curés qui profitent de la présence massive de leurs paroissiens pour leur adresser des reproches, mais la grande majorité comprend aujourd'hui qu'il vaut mieux accueillir tout le monde le plus chaleureusement possible en comprenant qu'il existe bien des façons de suivre le Christ aujourd'hui», dit Michel Fortin, curé de l'église Saint-Charles-Garnier et de l'église Saint-Michel, à Sillery.

Michel Fortin dit redoubler d'efforts le jour de Noël. «Avec la télévision, les gens sont devenus très visuels. C'est la raison pour laquelle je porte particulièrement attention à la décoration de l'église. J'évite aussi les longs sermons et je tente de livrer un message de façon vivante et concise.»

Noël, pour le curé Fortin, est une véritable course à relais entre ses deux églises. Le 24, à 16h, il enfila la soutane pour sa première messe. Avant 17h, il doit être rendu à son autre église d'attache pour sa deuxième célébration d'affilée. Quand minuit aura sonné, il en sera à présider sa sixième célébration de la journée. «Le réveillon est assez tranquille de mon côté!»

A Noël, il est important que les célébrants «sortent des vieux schèmes», note aussi Jules Dufresne, diacre à l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, à Jonquières. «On ne s'adresse plus à des assidus et il faut décrocher du sermon conventionnel, les déculpabiliser, même, en leur rappelant que Jésus les aime même s'ils ne vont pas à la messe tous les dimanches. Qu'ils sont libres de faire ce qu'ils veulent. Que l'important, c'est de s'aimer les uns les autres.»

Les curés interrogés notent aussi qu'ils voient tout de même une bonne partie de leurs paroissiens plus d'une fois l'an. Certes, une infime minorité assiste encore à la messe hebdomadaire mais il reste toujours les baptêmes et les funérailles. Et les mariages? «Très peu, ajoute Jules Dufresne. D'ailleurs, trois fois sur quatre, les enfants que je baptise ne sont pas de parents mariés. C'est de leurs affaires, et nous ne nous en mêlons pas.»

De la dizaine de curés joints par téléphone, tous nous ont à peu près tenu le même discours: il faut accueillir les gens comme ils viennent, comprendre que la foi s'est transformée...

Une foi folklorique?

Tous les curés joints sauf deux, aux propos plus tranchants. Le capucin Benoît Martel, curé de Saint-Léon, au Lac-Saint-Jean, dit tout haut ce que d'autres pensent peut-être tout bas: «Voir tout ce monde, subitement, me porte à croire qu'ils viennent à l'église à Noël pour des raisons plus folkloriques que spirituelles. Bien sûr, on ne leur dit pas ça, ne serait-ce que pour éviter d'indisposer nos plus réguliers. N'empêche, en notre for intérieur, on ne peut s'empêcher de penser que tout ça n'est pas très sérieux.»

A ce curé un peu amer, on peut enfin opposer le curé de l'église Saint-Roch, près du stade Jarry, à Montréal, dont les propos ont de quoi vous jeter par terre. «La messe tous les dimanches relève d'une conception de la religion et de l'Église révolue. Que tout cela meure, et au plus vite, et que quelque chose de nouveau s'installe», lance le curé Louis Robert, né au Mexique et fils d'une mère et d'un père français.

Et que deviendront les églises quand elles seront tout à fait désertées? «On raconte qu'il est difficile de les vendre mais je n'en crois rien. Il est toujours possible de les recycler. Chose certaine, la faible fréquentation nous montre bien qu'il aurait fallu réfléchir avant de construire tous ces temples du Seigneur. Aujourd'hui, on voit bien que le Seigneur peut travailler les cœurs partout.»

Selon une étude de Statistique Canada rendue publique la semaine dernière, les églises et autres lieux de culte du Québec ont perdu pas moins de 19 % de leurs fidèles entre 1986 et 1998.

Seulement 29 % des Québécois de quinze ans et plus vont encore à la messe au moins une fois par mois.